



Sous la direction de

**Roseline FOUARGE et Marc FOURDRIGNIER**

# **Assistant familial :** une profession sociale singulière ?

**Actes de la journée d'étude  
du vendredi 15 novembre 2013**

**Janvier 2014**

## Sommaire

|                                                                                                   |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| INTRODUCTION .....                                                                                | 3  |
| Catherine Fourdrignier<br>L'accueil au risque de trans' formations .....                          | 5  |
| REGARDS CROISES SUR LES FORMATIONS DES ASSISTANTS FAMILIAUX .....                                 | 11 |
| Odile Khelifa<br>Former- se former- danser en chœur .....                                         | 12 |
| Claire Carbon<br>L'entre deux mères .....                                                         | 19 |
| Camille ROZOY<br>Inter-dit d'attachement, qu'est-ce à dire ? .....                                | 22 |
| ETRE ASSISTANTE OU ASSISTANT FAMILIAL : ENTRE SINGULARITE ET<br>PARADOXES .....                   | 27 |
| Roseline Fouarge<br>Profils, trajectoires d'assistantes familiales et d'assistants familiaux..... | 28 |
| Claire Weil et Olivia Mundweiler-Le Navéaux<br>Les paradoxes du métier.....                       | 42 |
| Marc Fourdrignier<br>Assistant familial: une profession sociale singulière .....                  | 51 |
| CONCLUSION .....                                                                                  | 62 |
| Liste des sigles utilisés .....                                                                   | 64 |
| Présentation des auteurs .....                                                                    | 65 |
| Pour aller plus loin.....                                                                         | 66 |

# INTRODUCTION

L'IRTS<sup>1</sup> de Champagne-Ardenne contribue depuis 20 ans à la formation des assistants familiaux de la région. Ce travail de formation a, dès le début, été lié à un travail de réflexion qui a permis de construire une relation continue entre les besoins des employeurs et des professionnels et les modalités pédagogiques.

A certains moments des travaux de recherche ont été réalisés sur les parcours et les trajectoires des assistants familiaux, sur le devenir des enfants placés, sur les métiers du domicile.

Toutes ces initiatives ont servi de base à la réalisation de journées d'études et de publications : « *Les moissons de l'accueil familial* » suite aux journées des 5 et 6 décembre 1996, « *Adolescence et suppléance familiale : les promesses d'une vendange tardive* » pour celles des 26 et 27 novembre 1998 et « *le printemps de la parentalité* » pour celles des 9 et 10 novembre 2000 en sont les trois traductions.

Dès sa constitution, en 2009, le PREFAS (Pôle Recherche Formation Action Sociale) a validé le fait de travailler sur la professionnalisation des assistants familiaux. Un premier travail a permis d'exploiter l'enquête réalisée auprès de 400 assistants familiaux en formation entre 2007 et 2011. En parallèle, un groupe de recherche composé de formateurs d'assistants familiaux élargi à plusieurs personnes ressources et experts (spécialiste des questions de protection de l'enfance en Belgique, sociologues) a travaillé en 2011-2012. Dans la continuité et le prolongement de ces travaux, une journée d'étude est aujourd'hui proposée.

Avec la réforme de 2005 et la création du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial, cette profession sociale tend à ressembler, d'un point de vue institutionnel, de plus en plus aux autres professions sociales (création d'un diplôme d'Etat, validation des acquis de l'expérience, inscription au Code de l'Action Sociale et des Familles, construction d'une formation sur la base de référentiels, notamment de compétences...).

Pour autant, trois singularités viennent à l'encontre de cette affirmation : les assistants familiaux présentent des profils et des parcours très distincts de ceux des autres professions sociales. Leur activité se définit comme individuelle et comme familiale. Elle s'exerce dans un lieu, à la fois lieu de résidence et lieu de travail. De ce fait, elle s'inscrit dans toute la thématique de l'intervention au domicile.

La question qui structure la journée est la suivante : en quoi le processus de professionnalisation, accéléré par la réforme de 2005, contribue, ou non à la création, d'une nouvelle profession sociale ?

Pour y répondre, nous aborderons, dans un premier temps, une des composantes de la professionnalisation à savoir la formation des assistants familiaux et les choix retenus par l'IRTS de Champagne Ardenne. Comment se construisent les compétences ? Suivra l'énoncé des singularités et des paradoxes

---

<sup>1</sup> - Les sigles utilisés sont repris dans une liste à la fin des actes.

liés au choix et à l'exercice de cette profession. Doit-on envisager une professionnalisation de la famille ? Enfin, dans ce cadre particulier, nous proposerons de réfléchir à la pertinence d'inventer de nouveaux rôles ou accompagnements de ces professionnels de l'accueil familial.

Le document qui suit ne reprend pas systématiquement toutes les interventions de la journée d'étude. N'y figurent pas les présentations institutionnelles par le directeur général de l'IRTS, Michel CHARPY, et par la directrice du CEREP, cofondateur du PREFAS, Françoise LAOT. Un intervenant, Luc FOUARGE, n'a pas souhaité donner une forme écrite à son intervention. Il est néanmoins possible de retrouver les thèmes abordés, et d'autres, sur son site<sup>2</sup>.

Par contre des éléments nouveaux ont été apportés : une conclusion sur cette journée d'étude et une bibliographie pour permettre aux uns et aux autres d'aller plus loin.

Roseline FOUARGE, Marc FOURDRIGNIER<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> - Le site de Luc FOUARGE est à l'adresse suivante : <http://lucfouarge.com/category/protection-de-l-enfance/>

<sup>3</sup> - Les auteurs sont présentés à la fin des actes.

## **Catherine Fourdrignier**

### **L'accueil au risque de transformations**

Pour introduire cette thématique de l'accueil référée au risque des transformations, au risque de la formation, au risque des métamorphoses, nous avons pensé à deux formes artistiques différentes ; celle du chant et celle du conte. Elles nous parlent toutes les deux, à leur manière, de ce qui peut se jouer dans l'accueil, dans ce moment de rencontre avec l'autre, dans ce qui se met en place dans son intimité, dans son intérieur, avant la rencontre, pendant la rencontre....que ce soit pour l'accueillant ou pour l'accueilli.

Ce sera d'abord la chanson « Nicolas » de William Sheller<sup>4</sup> qui nous raconte l'histoire de cet enfant qui arrive dans une famille d'accueil..... et puis ce conte Perse recueilli par Henri Gougaud que je vais vous raconter maintenant<sup>5</sup> :

*C'est l'histoire d'un homme, un homme droit, un homme debout qui vit dans une grotte au milieu du désert. Un jour, il prit le chemin de sa bien aimée. Arrivé sur le seuil de sa maison, il frappa à la porte de bois et la voix de sa bien aimée lui répondit : « qui est là » ? « C'est moi » répondit-il. « Il n'y a pas de place pour toi et moi sous le même toit » lui murmura la femme derrière la porte de bois.*

*Alors, cet homme droit reparti chez lui dans sa grotte, au milieu du désert et pendant plus d'une année il médita. Puis un matin, il reprit le chemin de la maison de sa bien aimée. Debout sur le seuil, il frappa à la porte de bois puis entendit : « qui est là » ? et l'homme répondit « c'est toi même ».....et la porte s'ouvrit.*

Ces deux formes nous parlent de « l'accueil » dans les registres de l'émotionnel, du symbolique et de la métaphore. C'est nous dire combien la notion d'accueil se dit, se vit, s'illustre dans notre quotidien que ce soit déjà pour l'humain que nous devenons de jour en jour et plus spécifiquement pour le travailleur social que nous sommes mais pour ma part c'est la même chose. C'est de notre être dont il s'agit, de notre rapport à l'autre, de notre rapport à l'Autre en soi.

Dans un premier temps, mon propos va se structurer autour de la notion d'accueil dans ce qu'elle interroge de notre identité, nous renvoyant nécessairement à la problématique de l'altérité et de l'altération. Nous évoquerons en quoi l'accueil nous parle d'intimité, d'étrangeté et de danger, comment elle nous convoque en tant que sujet responsable, nous renvoyant à un acte de la volonté qui nous oblige au delà de nos habitudes, de notre confort personnel. En quoi elle nécessite un positionnement éthique pour nous aider à faire le tri entre ce que R. Redeker<sup>6</sup> appelle le «vrai accueil et faux l'accueil ». Pour ce faire, je prendrai une entrée plus philosophique. C'est le choix que nous

---

<sup>4</sup> – Chanson titre du disque enregistré par William Sheller en 1979.

<sup>5</sup> - La présentation est faite à partir du texte d'Henri Gougaud. L'amant véritable in *L'Arbre d'Amour et de Sagesse*. Seuil, Points, 1992, 359 p.

<sup>6</sup> REDECKER Robert : « Qu'est ce que l'accueil ? », conférence à la clinique Ducuing de Toulouse, décembre 2001.

avons fait dans le but volontaire de nous décaler et d'introduire le thème. Je m'appuierai pour ce faire sur des écrits de R. Redeker, C. Lévinas, J. Derrida, C. Lévesque et J. Ardoino. Puis, dans un second temps, nous nous interrogerons en tant que praticien de la relation éducative et pédagogique dans la difficile question de la transmission avec en toile de fond la création comme processus de transformation.

### **Un lieu où l'on s'expose....**

Dans la rencontre, nous avons un accueillant et nous avons un accueilli. Mais qui accueille dans cet accueil ? L'accueillant ? L'accueilli ? Très souvent, nous pensons à l'accueillant ; c'est lui qui accueille. C'est la famille d'accueil qui accueille l'enfant ? Mais si nous imaginons l'accueil comme une mise en relation, si nous le pensons comme un mouvement, un mouvement de l'un vers l'autre, réciproque, une oscillation entre deux pôles, un mouvement de chacun vers l'extérieur de soi ? Ainsi, selon R. Redeker, l'accueil devient « un rapport d'extériorité, une ouverture par laquelle on se tient sur le seuil entre soi et l'autre, ou entre soi et les autres »<sup>7</sup>.

Le seuil, c'est le pas de la porte. C'est un lieu où l'on n'est plus tout à fait à l'intérieur où l'on n'est pas encore complètement dehors, plus totalement à l'abri, un lieu où l'on « s'ex-pose », où l'on se met en danger. « Le seuil : je vais de l'abri vers le danger, je m'avance vers la dangerosité, le seuil est le lieu où le danger vient accoster l'abri car au delà du seuil existe l'inconnu. L'inconnu affecté de la dangerosité, réelle ou fantasmée »<sup>8</sup>. Accueillir un autre, accueillir un étranger chez soi, c'est s'exposer, c'est se rendre vulnérable. Cette vulnérabilité s'exprime entre autre chez les assistants familiaux lorsqu'ils parlent de leur motivations à accueillir ou pas tel enfant de tel âge ayant telles ou telles difficultés.....Aussi, l'accueil peut autant nous parler d'ouverture que de fermeture, de limites et l'auteur fait la distinction entre le seuil et la frontière. Si le terme de seuil nous parle d'exposition, d'ouverture, un « désabritage » en quelque sorte, la frontière elle nous parle de fermeture, de limite, de structure. C'est aussi ce qui organise la sécurité, une frontière....aussi comment penser ce que nous dit Emmanuel Levinas<sup>9</sup> « l'accueil de l'autre c'est s'ouvrir à l'infini de l'autre », que « posséder l'idée d'infini, c'est déjà avoir accueilli autrui ». On voit bien que l'idée d'accueil nous transporte au delà des limites que nous nous construisons et que penser en soi l'infini de l'autre comme possibilité d'être précède déjà celui que j'accueille. Alors, n'y aurait-il de réel accueil qu'à partir du moment où l'infini de l'autre est invité ?

### **Une double problématique celle de l'altérité et celle de l'altération**

L'accueil renvoie donc à la problématique de l'altérité dans son rapport à l'autre en tant que personne étrangère et extérieure à soi mais aussi dans son rapport à l'Autre en soi. Cette altérité va questionner l'identité des personnes accueillantes et accueillies puisque cette identité se construit dans la confrontation de la similitude et de la différence. Ainsi, l'identité de chacun va bouger, évoluer, varier, changer, se transformer au fil des rencontres. La relation d'accueil amène le sujet à prendre conscience de qui il est et le transforme

<sup>7</sup> – REDECKER Robert : op cit, page 8

<sup>8</sup> - REDEKER Robert : op cit, p.8

<sup>9</sup> - LEVESQUE C. « Deux lectures d'Emmanuel Levinas », Etudes françaises, vol. 38, n° 1-2, 2002 p. 123-133.

nécessairement. Les deux protagonistes – l'accueillant et l'accueilli – s'entraînent mutuellement dans un processus d'altération qui les transforme au gré des influences ; Ainsi l'altération est un processus de connaissance de soi qui appelle deux notions : la reconnaissance et l'acceptation. Pour J. Ardoïno<sup>10</sup>, la reconnaissance de l'autre est le moteur de l'altération et dépassant Lévinas, il fait de l'altération un « processus intérieur dynamique » qui permet à la personne de se créer elle-même par la reconnaissance de son altérité intérieure. Dans ce travail intérieur et intime, coexistent résistances, projections, transferts, identifications, représentations, peurs et angoisses décrivant par la même tout ce qui est au rendez-vous de l'accueil. Ainsi vous pensez être deux mais vous êtes bien plus ! Aussi, plus on se laisse altérer par l'« autre extérieur » et l'Autre en soi, plus son identité s'affirme et se construit, plus nous nous inscrivons dans un processus d'accueil, plus nous nous transformons. *« L'identité est alors largement plus altération – mouvement, processus, dynamique, transformation, formation – que simple reconnaissance de l'altérité – état, statut, potentialité, essence »*<sup>11</sup>.

### **Volonté et liberté comme composantes de l'accueil**

Nous voyons bien ici qu'il est difficile d'accueillir, que l'accueil détermine le recevoir et qu'accueillir n'est pas spontané. Ce n'est pas une disposition de caractère. Cela demande un effort, une préparation, de la négociation intérieure et extérieure (je pense entre autres ici aux échanges que les familles d'accueil vivent avec les leurs...). Accepter de regarder de quoi sont faites les habitudes du quotidien, en donner une valeur, un sens, un attachement, un lien. Faire un travail de distanciation, les mettre en jeu, faire un choix, les lâcher ou pas... Cela demande un effort, un engagement, une responsabilité à devenir. L'accueil tel que défini jusqu'ici ne peut se faire sans volonté. La volonté donne la force de l'accueil, lui donne du sens. Accueillir est un acte de volonté et de liberté car le risque est grand, nous l'avons vu. Il y a dans cet acte une force métamorphique. C'est l'accueil au risque de transformations. L'accueil est déjà et surtout un but en soi, quelque chose d'autonome, une finalité. L'accueil ne pourra jamais relever de l'habitude, du systématique, de compétences puisque l'autre est toujours nouveau, accueilli dans sa singularité.

### **Accueil et recueillement en échos?**

Selon Jacques Derrida<sup>12</sup>, « l'accueil suppose aussi le recueillement c'est à dire l'intimité du chez soi ». Il y aurait une alchimie entre ces deux termes, une alchimie qui intégrerait la volonté s'exprimant dans l'accueil et la passivité installée dans le recueillement. En effet, pour accueillir il faut aussi avoir une aptitude à recueillir, recevoir, accepter ce qui vient de l'extérieur, une sorte d'aptitude à recevoir « une réceptivité du recevoir comme relation éthique » nous dit Derrida. Claude Lévesque<sup>13</sup> dans son travail de double lecture de Lévinas, nous parle de « réceptivité, de fragilité, de passivité, d'hospitalité, de sensibilité comme attributs de la féminité » et qui seraient aussi ceux de l'accueillant dans sa dimension de recueillir et cela n'aurait rien à voir avec le genre et le sexe de

<sup>10</sup> - ARDOÏNO J. : « Les avatars de l'éducation ». Paris : PUF, 2000.

<sup>11</sup> - Op cit

<sup>12</sup> - DERRIDA J. : « Adieu à Emmanuel Lévinas », Paris, Galilée, 1997

<sup>13</sup> - LEVESQUE C. : op cit

la personne qui vit l'accueil. « L'altérité féminine est l'accueillant en soi, l'accueillant en nous .....l'accueil, l'accueillir, l'accueillance, l'hospitalité appartiendrait à la dimension de féminité ». Pour aller même au delà de cette dimension, Lévinas parlerait de retrait pour mieux accueillir - non pas dans le sens de se retirer - mais dans le sens de se mettre en relation avec l'absence, avec ce qui n'est pas là, pas encore là.

### **L'accueil au risque de la pratique :**

On voit, au travers de ces mots, qu'accueillir n'est pas rien. Cela nous parle de l'autre, de l'Autre en soi, de relation, de danger, de mouvement et de passivité, de volonté et de liberté, d'infini..... alors comment le penser dans le contexte de la relation éducative, dans le contexte de la formation ? Comment trouver des passerelles entre ce qui est dit d'un point de vue philosophique et ce qui se vit dans le quotidien du travail social ? Accueillir l'autre apparaît dans tous les référentiels de compétences des professions sociales, comment est-il penser par chacun d'entre nous ? Par les employeurs ? Par les lieux de formations ? Est - il déjà vécu comme une mise en relation ? Est il appréhendé comme un lieu d'ex - position de soi ? Un lieu entre soi et l'autre ? Par ailleurs, Il ne me semble pas que la problématique de l'accueil soit spécifique à la profession d'assistant familial.

Néanmoins, le quotidien du travail est centré sur l'accueil. L'enfant est en permanence dans la famille ce qui demande à tous les membres un accueil basé sur la volonté et la liberté, un engagement de soi, un travail de distanciation par rapport à ses habitudes, reconnaître et accepter l'autre dans cette dimension d'infini en se laissant transformer par cette altération en travail ou ce travail d'altération - pas facile du tout....pour l'enfant accueilli, cela devient encore plus complexe puisqu'il n'a pas, le plus souvent, choisi d'être là.

### **Faux et vrai accueil :**

Les dérives autour de ce travail de l'accueil sont bien grandes. Ne nous y trompons pas. Il est toujours très difficile de nous départir de notre histoire. L'histoire des professions sociales s'appuie sur des idées de générosité, de bienfaisance, de charité, de volonté de faire le bien social, de porter remède aux maux de la société. De ce point de vue, l'accueil se focalise surtout sur l'accueillant : généreux, bons, courageux.....jusqu'à l'idéaliser. Notre société transforme l'accueil en une vertu sociale qui devient morale. Selon R. Redeker, « l'accueil répond à un besoin d'amour propre, on est généreux pour soi, parce que c'est nécessaire à son image, cela aide à la réparation narcissique....Or, l'accueil vrai ne relève pas de la morale..... si l'accueil s'inscrit dans l'ordre morale, il se condamne à manquer l'autre, ce que pourtant il affirme viser. La morale est vraiment l'agenda des rendez vous manqués avec l'autre en ce qu'elle fixe l'attention à l'autre comme une prescription - un impératif - qui valorise l'égo dont l'enjeu est la valeur que l'égo va pouvoir s'attribuer à lui même ».

### **Vers quel accompagnement ? Quelle formation ?**

Alors comment se décaler de tout cela ? Comment faire le pas de côté tant dans l'accueil au quotidien, que dans l'accompagnement des assistants familiaux que dans la formation ? Des pistes existent et sont aussi à inventer ! Pour ma part, elle repose sur des notions telles que la création, la créativité et la médiation.



Si je reprends ce qui a été dit précédemment, l'accueil met en jeu une problématique de l'altération. En ce sens, elle est créatrice de quelque chose de nouveau, qui se transforme au gré de ce qui se vit. Ainsi, des liens se créent, se nouent, se transforment. De nouveaux rapports naissent et prennent sens ou meurent c'est selon. La créativité est en chacun d'entre nous et renvoie à des compétences puisque « la créativité s'oppose à la répétition et à l'habitude pour aboutir à une production nouvelle, à un changement. Ses ressorts sont la souplesse, la flexibilité, l'ouverture d'esprit, l'action et une attitude de liberté et de choix vis à vis de la réalité extérieure voire intérieure. La créativité permet de lier entre eux des éléments apparemment hétérogènes et d'établir des connexions entre des contextes de référence habituellement incompatibles. Le désordre, le flou, la dissymétrie, le déséquilibre et l'incongru sont ses compagnons de route. Enfin elle exploite simultanément des éléments inconscients et conscients »<sup>14</sup>. C'est toujours un processus « fait à la fois de mystères, de travail, de talent, d'idées et d'émotions, de libertés et de contraintes »<sup>15</sup> mais aussi de prise de conscience, de distanciation, de construction de liens. Comment la mettre au service de l'accueil ?

La créativité est une capacité d'imagination, d'innovation et de création. Tout le monde la possède, enfouie ou non. Selon J.P. Klein<sup>16</sup>, « la créativité est prémisses. Elle signifie pouvoir être créateur et bien sûr ce n'est pas l'être. C'est une potentialité non menée à bien. L'œuvre de l'homme c'est de créer et non d'être capable de le faire sans le faire. La créativité ne vaut que comme tension vers une véritable création propre au créateur ». L'accueil est créateur. Le féminin est créateur. N'oublions pas que Levinas considère l'hôte, celui qui reçoit dans sa maison comme un étranger qui accueille un autre étranger. Le chez soi est un lieu de passage, un lieu de mouvement, un lieu de vie, un lieu de créativité et de création. Aussi ce qu'il me vient, c'est la nécessité de développer chez l'accueillant cette capacité à créer et être lieux de passage, être potentiellement un espace de rencontre pour soi même, un espace de rencontre avec l'enfant, un espace où l'expression pourra jaillir, où la formulation pourra naître dans la manière qui sera sienne. Si nous voulons que l'accueil soit de cette nature, inventons dans nos pratiques des espaces tiers, des espaces qui nous sortent de la dualité, de l'immédiateté, des espaces intermédiaires. Ce sont dans ces lieux tiers, ces lieux de médiations où la personne, l'enfant va pouvoir s'approprier son espace corporel, psychique, social et relationnel. C'est en créant que l'homme se crée, c'est en créant que l'homme se transforme. Je ne vois pas d'autres possibles pour advenir. C'est à nous de nous emparer de cela, dans nos lieux de travail avec les personnes, dans nos lieux de vie, dans nos lieux de formation.

Lorsque nous avons préparé ces journées d'études, il nous est venu un titre, un thème pour cette intervention : ils interrogeaient la nature de la profession d'assistant familial et nous nous sommes quittés sur ce titre - question : la profession d'accueillant familial : un métier d'art ? Aujourd'hui, j'ai plutôt envie de dire oui.

---

<sup>14</sup>- OBERLE D. : in « Créativité et art thérapie en psychiatrie » MORON P., SUDRES J.L., ROUX G., Masson, 2004

<sup>15</sup> - CARASSO J.G. : « nos enfants ont-ils droit à l'art et à la culture ? » Edition de l'Attribut, 2005.

<sup>16</sup> - KLEIN J.P. : « Penser l'art thérapie », PUF 2012.

En guise de conclusion de ce texte sur l'accueil, j'ai fait le choix de la forme poétique.....

*Un jour peut être  
Je te rencontrerai  
Infini tu seras  
Demeure, je resterai  
Par delà quelles limites  
Vers quelles profondeurs  
Tranchantes seront nos impostures  
Tenailles et couteaux se mêleront de nous  
Mais quand chacun saura enfin se bercer  
Saurons nous alors nous reconnaître  
Je t'attends  
Sur ma peau, flotte une soie de lueur bleue*

# **REGARDS CROISES SUR LES FORMATIONS DES ASSISTANTS FAMILIAUX**

## Odile Khelifa

### Former- se former- danser en chœur

« Comment connecter, en effet, ce que vous savez ou vous pouvez faire et ce que nous pouvons et savons faire ensemble ? »  
Citations de Michel SERRRES-1993



**« La chorégraphie pose la question de l'auteur face aux créations collectives, et on considère de plus en plus les métiers de chorégraphe et d'interprète comme différents et complémentaires, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Avec ses interprètes, le chorégraphe organise l'espace et structure les mouvements au moyen d'un vocabulaire puisé dans l'infinie variété des capacités cinétiques du corps humain, dans le but de communiquer une idée, un sentiment, une émotion, une situation. »**

Dans le cadre de la préparation au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial et des formations continues spécifiques aux assistants familiaux, à l'IRTS de Reims, nous avons engagé une réflexion au sein d'un groupe de formateurs, concernant les moyens pédagogiques que nous utilisons dans nos groupes de formations.

#### **Nos principes de base sont :**

- Le stagiaire s'engage dans la formation, au travers d'une progression personnelle et professionnelle spécifique.
- La formation est un **processus de changement** modifiant le cours de la vie du professionnel ; elle vise le développement et le renforcement d'une identité professionnelle ;
- Ce processus de professionnalisation, complexe, allie la **transmission de savoirs théoriques** et **le développement des compétences** (savoirs pratiques).

Nous nous appuyons, pour ce faire, sur les compétences acquises :

- D'une part dans les **expériences de vie personnelles de l'assistant familial** (expériences acquises au sein de ses différentes familles : famille d'origine, famille nucléaire, famille élargie...)

- Et d'autre part sur **ses expériences professionnelles diverses**, dans la mesure où ce métier est exercé souvent après une ou plusieurs phases de réorientations professionnelles.

Il y a donc nécessité d'une **adéquation entre la compréhension intellectuelle** de ce qui se joue dans l'accueil familial pour chacun des protagonistes et **les changements personnels** devant survenir chez les professionnels au cours de la formation. Il s'agit non seulement **d'apprendre consciencieusement les théories** mais **d'apprendre à s'utiliser, concrètement et de manière imprédictible**.

- Il nous est apparu essentiel, de **prendre en compte** et de **garder vivante, toute la partie intuitive et émotionnelle** des assistants familiaux.

D'un point de vue systémique, ces professionnels, développent un **art épistémique et esthétique** (une **danse épistémique** est la métaphore utilisée par P. Caillé et Y. Rey pour parler de cet art).

Accueillir un enfant, appartenant à une autre famille, dans **un cadre** et **une temporalité** donnés et/ ou ordonnés, serait donc un **exercice de danse**.

Un exercice de danse entre le stable et l'instable, l'harmonie et le chaos, le compréhensible et l'incompréhensible...

On danse certes avec sa tête mais surtout avec son corps.

**Le corps et les émotions doivent suivre pour que la danse ait un sens.**

Cette danse s'effectue avec différents partenaires que sont, les enfants et adolescents accueillis et leurs familles, les équipes du service de l'ASE et les autres professionnels impliqués dans la situation (partenaires médico-socio-éducatif).

Chacun de ces partenaires a un style, un rythme auquel l'assistant familial doit accorder le sien. C'est ainsi que **l'ensemble se déploie dans une esthétique originale**. Ce peut être un tango, une valse, un menuet, un slow...

L'assistant familial est donc un **expert dans cette danse**, danse qu'il devra exécuter de façon diverse avec différents systèmes tout au long de sa carrière.

- De plus le professionnel doit **être confiant** dans le fait qu'il faut du désordre pour qu'apparaisse de l'ordre, qu'il faut beaucoup d'écarts logiques et de propositions intuitives avant que la logique déductrice puisse reprendre pour un temps ses droits. (cf. P. Caillé)
- Pour cela il nous semble essentiel que, l'assistant familial, comme tout professionnel de la relation d'aide, puisse **s'appuyer sur une identité professionnelle** suffisamment **solide** et **sécurisée** pour se risquer à celles des autres partenaires et celles des familles des enfants accueillis.  
Je développerai plus loin la dialectique entre Identité/Appartenance et Transmissions. En effet, **les transmissions** sont **au cœur de l'exercice de cette profession** tout comme elles le sont dans **le processus de formation** : transmissions de valeurs, de savoirs relationnels et émotionnels, de croyances... qui parlent de l'histoire qu'on se raconte avec

ses blancs, ses secrets, ses délégations, ses loyautés plus ou moins visibles, et qui accouchent de missions plus ou moins claires.

- L'assistant familial doit faire l'expérience de **revisiter sa construction du monde, son épistémologie**, ou dit plus simplement, **comment il sait ce qu'il sait** ; aussi bien du point de vue individuel, que familial et du point de vue professionnel ; pour ainsi en expérimenter la fragilité et la force. Non seulement cela est nécessaire pour **trouver son chemin** en dehors des impasses, mais aussi cela permet d'apprendre à utiliser les impasses comme **sources de renouvellement** ; s Gregory BATESON (Bateson, 1979). Parle de « deuto-apprentissage.
- Par conséquent, il doit y avoir **une adéquation entre les mécanismes intellectuels de changements et les changements personnels** devant survenir chez les professionnels au cours de la formation. Sinon la théorie ne représentera qu'un idéal sans grandes conséquences pratiques, souvent plus encombrante qu'utile dans la réalité quotidienne.

Après l'évocation de ces principes de base, je vais maintenant vous présenter un exercice que nous utilisons en formation ; mais auparavant je vais développer quelques notions conceptuelles sur la **dialectique entre Identité/Appartenance et Transmissions** qui sont au cœur du processus de formation. Pour cela je vais me référer à Y.REY.

### **Dialectique Identité/ appartenance/ transmission**

#### a) Il n'y a pas d'identité sans appartenance.

L'individu se construit au carrefour de ses appartenances : famille, fratrie, école, pairs...par le **biais de l'interaction**, dans **une danse entre appartenance et autonomie**.

En formation, les stagiaires, vont tricoter leur identité professionnelle à partir des interactions et des échanges concernant les savoirs théoriques et pratiques, leurs propres savoirs et ceux des formateurs, mais aussi par le partage des croyances et des mythes concernant leur profession.

#### b) Il n'y a pas d'identité sans mémoire.

Cette danse appartenance/identité ne peut se faire sans un troisième partenaire : **la mémoire**.

La conformité et la singularité d'un individu et d'un groupe s'écrivent avec l'encre de la mémoire et les points de suspension de l'oubli, nous dit Y.REY

La mémoire professionnelle s'organise autour de **deux axes** :

- **Axe vertical** qui est celui de la **transmission des savoirs** des formateurs aux formés, avec une certaine récursivité *formés - formateurs*
- **Horizontal** qui est celui qui relie **la micro-culture** du groupe de formation à son **écosystème socio-culturel**, c'est-à-dire l'institution ou l'organisme employeur, les lois concernant la protection de l'enfance, les modèles familiaux, la place des enfants....enfin tout ce que fait notre contemporanéité.

Le **climat du groupe** de formation, son ambiance, avec ses incidents ou accidents internes, ainsi que les contingences et circonstances extérieures, vont imprimer en continu ce qui sera transmis, ce qui en retour donnera du sens à ce qui est vécu.

c) Il n'y a pas de mémoire sans émotions.

Selon la période et l'atmosphère du groupe, un événement sera sélectionné, stocké, prendra du relief ou contraire sera évincé, occulté, voire annulé du récit professionnel.

L'émotion, pour se déployer, a besoin de l'interaction. La façon dont elle est reçue, répercutée, niée, partagée, va lui donner sens.

**Tout sens est un fait collectif.**

Moins le degré d'autonomie et de différenciation de soi est élevé au sein du groupe, plus la mémoire collective va recouvrir la mémoire individuelle.

d) Comment penser l'émotion ?

**L'émotion est au cœur de l'être humain.** Elle entre donc en scène dans la problématique de toute transmission, elle est aussi au **centre de toute relation**, exprimée sur un mode verbal ou analogique. Elle **vibre** en nos corps, elle est **notre quotidien**.

Le philosophe et médecin, Rosenfield, souligne que « *ce que je reconnais, ce dont je me souviens et que je comprends, va avoir une incidence sur la façon dont je me perçois. Toute altération subtile de ma personnalité, toute variation de mes réactions émotives modifie mon rapport à ce qui m'entoure* » (Rosenfield Israël)

C'est-à-dire que nos émotions entretiennent un **rapport continu** et **étroit** avec nos actions, nos croyances, nos décisions et nos pensées.

En tant que formateur, une des questions essentielles est : comment intégrer cette dialectique **Identité/ appartenance/ transmission** dans le processus de professionnalisation ?

Pour cela, nous avons créé différents exercices que nous utilisons au cours des formations.

Pour ma part, je vais vous présenter **un exercice de sculpturation** que nous réalisons dans le module intitulé : **Dynamique de l'accueil** ou encore **Accompagnement de l'enfant dans « l'entre deux » familial**.

Mais tout d'abord, je vais faire un rappel concernant **la spécificité de cette technique**.

- La sculpturation est **une représentation symbolique** qui mêle réalités vécues et fantasmes du sculpteur.  
Concrètement, un stagiaire est invité à disposer dans l'espace, les différents membres du système : l'enfant, sa famille d'origine et la famille

d'accueil, en utilisant distances, postures, attitudes, gestes, mimiques, pour laisser exprimer **la réalité** de l'enfant accueilli, telle que le professionnel se la représente.

- La sculpturation donne une **réalité perceptible** à des expressions du langage courant telles que : « *On ne peut plus l'approcher* », « *Je le sens loin de moi* », « *En fait je suis coincée entre eux* », « *Il nous a tourné le dos* », etc.
- L'espace visualisé sous forme distance/proximité traduit une **réalité relationnelle**.  
Ce mode d'expression des relations rompt avec le verbal, si fréquemment utilisé dans les groupes, pour rationaliser, masquer la réalité.  
Le langage analogique, lui, traduit des attitudes, gestes et mimiques ex : faire prendre une attitude voûtée à celui « qui en a plein le dos » ou jucher une personne sur une chaise, tendant un doigt impérieux, pour représenter celui qui fait la loi dans la famille, etc.
- Ce langage se montre en général, bien plus **riche de sens, dans son imprécision** que n'importe quel discours.

Tout ceci explique que la sculpture soit un procédé particulièrement utile dans les groupes de formation. Il est en effet souvent difficile de verbaliser affects et conflits, du fait de certaines règles communicationnelles acquises, de craintes de jugements ou d'interdictions.

### **Exercice de sculputation : Il se déroule en trois étapes**

#### Consigne préalable :

- Demander qui dans le groupe, accepte de présenter la situation d'un enfant qu'il accueille, où la question de *l'entre-deux* familial lui pose question.
- A partir de cette situation, demander combien de personnes sont nécessaires pour représenter cette situation (l'enfant, père, mère, frères et sœurs, membres de la famille d'accueil...)
- La personne qui sculpte choisit les collègues qui devront être dans la sculpture (chacun représentera un membre significatif : famille d'origine, famille d'accueil et l'enfant...)
- Consigne : « *Imaginez que personne ici ne parle ni ne comprend votre langue...Vous devez nous montrer, au travers d'une sculpture, ce qui se passe dans cette situation d'entre deux, sans avoir recours au langage. Pour cela, à la manière d'un sculpteur, vous allez sculpter chaque personnage significatif, dans son attitude, ses expressions, son regard, la position des uns par rapport aux autres...comme si les personnes étaient faites de terre glaise...cela peut paraître compliqué, mais je vais vous aider...Par qui voulez-vous commencer ? Les personnes de votre famille ou celle de l'enfant ?* »



### 1<sup>ère</sup> étape :

- La personne commence par la famille d'origine, « *par quel personnage voulez-vous commencer ?* »
- Elle choisit par exemple la maman qui sera représentée par une collègue. « *Imaginons que votre collègue est faite de terre glaise. Comment la sculpteriez-vous, pour nous faire saisir votre représentation de ce que cette femme fait, exprime, ressent, se comporte, à partir des informations en votre possession ?* »
- Prendre le temps d'accompagner ce 1<sup>er</sup> « modelage » : la position des bras, des mains, des pieds, la tête, le regard, dirigé vers où ? etc. ;
- Quand le « sculpteur » est satisfait de sa « sculpture », lui demander de faire de même pour un autre membre significatif de la famille d'origine, en procédant de la même manière que précédemment, en le rajoutant au 1<sup>er</sup> modelage et ainsi de suite...Finir par l'enfant, en l'introduisant dans la sculpture...
- Apparaît une partie de la sculpture constituée par la vision du sculpteur sur la famille d'origine. Comment les uns et les autres se traitent et se comportent ? Quel type de relations entretiennent-ils ? Quelles places occupent-ils les uns par rapport aux autres ? Etc.
- Le sculpteur, après avoir regardé l'ensemble, vérifie que cette statue correspond bien à ce qu'il voulait représenter. Il apporte des modifications, si nécessaire.
- Le reste du groupe revient et observe.
- Laisser quelques minutes (5 mns) les différents personnages vivre la sculpture, sans bouger, en silence.
- Discussion, d'abord avec les observateurs concernant ce qu'ils ont vu, puis chacune des personnes sculptées exprime ce qu'elle a vécu dans cette sculpture : confort et inconfort, isolement ou étouffement, malaise ou bien-être... On termine avec le sculpteur sur les concordances, les découvertes, etc. qu'il réalise à la suite des dires des uns et des autres.

### 2<sup>ème</sup> étape:

On procède de la même façon qu'à la 1<sup>ère</sup> étape, pour la sculpture de la famille d'accueil. Une personne est choisie pour représenter l'assistant familial. L'enfant accueilli est représenté par la personne qui jouait son rôle dans la statue précédente.

### 3<sup>ème</sup> étape :

- La 1<sup>ère</sup> statue se remet en place, mais sans l'enfant. Le « sculpteur » apporte les modifications nécessaires du fait de l'absence de l'enfant.
- La 2<sup>ème</sup> statue se remet en place sans l'enfant. « Le sculpteur » fait figurer la distance entre les 2 familles ainsi que les modifications éventuelles du fait de l'absence de l'enfant.
- Il ajoute l'enfant dans cet « entre deux »

- Discussions comme à la fin de la 1<sup>ère</sup> et seconde étape : d'abord les observateurs, ensuite les « sculptés » pour terminer avec le sculpteur.

L'exploitation de ce travail de sculpture est ensuite utilisée :

- pour comprendre les différents types de loyautés qu'un enfant peut vivre dans cette situation de déplacement et placement,
- pour permettre d'autres représentations et d'autres compréhensions des comportements et attitudes des enfants,
- Et enfin d'amener les professionnels à plus de créativité et de plasticité dans l'accompagnement des enfants accueillis au quotidien.

### En conclusion

La **richesse du langage analogique** permet au *sculpteur* d'exprimer ses sentiments, son vécu, bien plus facilement qu'il ne pourrait le faire par la parole.

Quant aux autres membres du groupe, ils sont à la fois **spectateurs et acteurs** :

- **Spectateurs des distances et des attitudes expressives** que leur dicte le *sculpteur*, ce qui très fréquemment débouche sur des « découvertes » que certains étaient très loin d'imaginer ;
- Mais aussi **acteurs**, auxquels le *sculpteur* fait prendre des attitudes supposées être les leurs ; attitudes qu'ils sont invités à conserver quelques minutes, en silence, tout en étant attentifs à ce qui leur vient spontanément à l'esprit et à ce qu'ils ressentent. Il s'agit là d'une expérience nouvelle, d'un vécu souvent intense.

Les informations sur les autres et sur le vécu personnel font l'objet d'échanges verbaux qui suivent la sculpture proprement dite, où chacun peut exprimer ses surprises, ses confirmations et désaccords ; verbalisations conduites et exploitées par le formateur.

Selon l'objectif qu'il poursuit, le formateur peut proposer de situer la sculpture dans **le présent**, il peut aussi proposer l'exécution de sculptures situées à des moments différents, passé et/ou avenir, afin de sensibiliser le *sculpteur* aux changements et aux évolutions dont il n'est peut-être pas conscient.

### Références bibliographiques :

- Bateson G. (1972). *Vers une écologie de l'esprit*. Tome 1&2. Ed. Poche
- Caillé P., Rey Y. (1999). *Les objets flottants. A la redécouverte de la relation d'aide*. ESF Editions, Paris.
- Rey, Y.. (2010). Quand les mots ne peuvent dire les maux : de l'utilité des objets en thérapie familiale. In *Famille et Résilience* (dir. B. Cyrulnik et M. Delage). O. Jacob Ed., Paris
- Rosenfield I. (1996). *L'étrange, le familier, l'oublié : une anatomie de la conscience*. Ed. Flammarion

## Claire Carbon

### L'entre deux mères

Pour introduire mon propos, je vous invite à faire un pas de côté en vous emmenant au cœur d'une magnifique pièce de Bertholt Brecht « Le cercle de craie caucasien »<sup>17</sup>. L'histoire se passe en pleine émeute dans un village kolkosien. Natella, la femme du gouverneur, s'apprête à fuir en emportant ses biens les plus précieux. Dans la précipitation ; elle oublie son fils. Grouchka, la fille de cuisine, s'en aperçoit, le prend et se sauve avec lui.

Pour ne pas être identifiée par les troupes du gouverneur venues à sa recherche, elle enlève les linges fins que portent l'enfant et le couvre de haillons. Après moult péripéties et quelques années plus tard, la mère de sang : Natella ; réclame l'enfant.

Le juge, Azdak, doit décider qui est la vraie mère de l'enfant. Pour ce faire, il organise une épreuve : il trace un cercle sur le sol, demande aux deux femmes de se placer à côté du cercle de craie et de prendre l'enfant par la main. « la vraie mère sera celle qui aura la force d'attirer l'enfant hors du cercle » La femme du gouverneur, Natella, tire l'enfant jusqu'à elle, hors du cercle. Satisfaite, elle s'écrie : « Qu'est ce que je vous avais dit ? ...les liens du sang ! » Grouchka, qui a lâché l'enfant, reste pétrifiée : « Je l'ai élevé, est ce que je dois le déchirer ? Je ne le peux pas »

Azak s'adressant à Grouchka : « Prend le, cet enfant est le tien, emmène le avec toi, loin d'ici » puis à Natella « Toi, file. Tu n'es pas digne d'en être la mère ».

Dans cette pièce, Bertholt Brecht pose la question de l'appartenance de l'enfant. A qui appartient-il ? A la mère de sang ? à la mère affective ? La mère choisie par Azak est celle qui ne s'approprie pas l'enfant et ne lui fait pas prendre le risque de le déchirer. Brecht ne nous dit pas comment l'enfant a vécu cette séparation et comment Grouchka a ménagé les loyautés de l'enfant à sa famille d'origine.

Quelques années plus tard, dans une autre unité de lieu et de temps, la scène du cercle de craie trouve toujours écho dans le théâtre de la protection de l'enfance. La question de l'appartenance de l'enfant accueilli se rejoue inlassablement. « Ça fait 17 ans qu'il est chez moi, je l'ai aimé comme une mère – enfin, je sais, je ne suis pas la mère – mais c'est moi qui ai pris soin de lui tous les jours. Cédric, c'est un frère pour mes enfants, un neveu pour mon frère, un petit fils pour mes parents et aujourd'hui, il s'apprête à repartir dans sa famille. Je me sens amputée » dira Louisa en formation. On se trouve ici dans ce que Nathalie Chapon Crouzet nomme la suppléance substitutive<sup>18</sup>. La famille d'accueil prend par nécessité la place de la famille d'origine mais elle ne la remplace pas définitivement. Et parfois, le temps aidant, elle finit par l'oublier...

---

<sup>17</sup> - Pièce de théâtre écrite en 1945 et publiée en 1949. Disponible chez l'Arche éditeur, 1997, 101 p.

<sup>18</sup> - Voir notamment : Un nouveau regard sur le placement familial : relations affectives et mode de suppléance, *Dialogue* 1/2005, n° 167, p. 17-27. [www.cairn.info/revue-dialogue-2005-1-page-17.htm](http://www.cairn.info/revue-dialogue-2005-1-page-17.htm).

C'est pour dépasser cette opposition binaire entre les liens de sang et d'amour et permettre à l'enfant accueilli de se construire avec différentes figures d'attachement que nous avons mis en place un module sur les fonctionnements familiaux. Ce module est proposé aux assistants familiaux volontaires pour suivre des modules de formation continue.

Etre professionnel dans une relation d'aide, c'est d'abord s'utiliser soi comme outil dans la relation et découvrir ce qui agit le professionnel dans cette rencontre singulière avec l'autre. C'est aussi prendre en compte ses résonances personnelles pour les mettre en lien avec ce qui peut se jouer dans la situation professionnelle. L'enfant accueilli peut venir à son insu convoquer d'anciens fantômes de l'histoire de l'assistant familial, rouvrir certaines blessures, être comme un miroir grossissant d'une histoire d'enfance soigneusement rangée au fond d'un tiroir fermé à double tour. C'est en étant attentif à ce que « cet autre » vient dire d'elles que nous faisons travailler les assistants familiaux sur leur génogramme. Prendre le temps de s'arrêter sur leur histoire personnelle, accueillir leur famille en quelque sorte ! Exercice périlleux et parfois inédit ; mais toujours riche d'enseignement si j'en crois les témoignages de chacun lors des bilans. Une règle pour le formateur : respecter les non dits, ne pas forcer à l'exposition dans le groupe, protéger et garantir la parole.

Peu à peu, je les amène à identifier la singularité de leur famille, leurs valeurs, leurs règles, les répétitions, les alliances et les coalitions entre les différents membres de leur famille, les compétences qu'elles ont acquises et les ressources transmises sur lesquelles elles vont pouvoir s'appuyer dans l'exercice de leur profession. Puis en repérant quelle était leur fonction dans leur famille d'origine, il leur est demandé de voir si celle-ci a influencé le choix de leur profession (En quoi, comment) Nous nous arrêtons sur leur représentation de l'aide et comment celle-ci a pu influencer leur manière d'accompagner l'enfant, et enfin quelle place cet enfant a-t-il pris dans leur famille actuelle.

Parallèlement, je les invite à représenter le génogramme de l'enfant accueilli. Souvent, le déficit d'information s'impose et commence à les interroger. L'exercice les conduit à faire un mouvement par le biais de gommettes entre la place que l'enfant occupe dans sa famille d'origine et dans la leur. Le débriefing sur les ressentis que nous empruntons à l'enfant permet de mettre en lumière le tiraillement dans lequel l'enfant peut se trouver.

La situation de Sylvia illustre ces propos : Elle a été abandonnée par ses parents qui l'ont « offerte » comme enfant de remplacement à sa grand-mère paternelle dont la fille venait de mourir. Au décès de sa grand-mère, Sylvia a 16 ans. Ses parents ne souhaitent pas lui venir en aide, ils ne se manifesteront jamais plus. C'est l'aide sociale à l'enfance qui la prendra en charge jusqu'à sa majorité. Lorsque je la rencontre en formation, elle est assistante familiale depuis une quinzaine d'années. Elle réalise que le choix de cette profession lui permet de se « réparer » tout en « réparant » les enfants en leur apportant ce qui lui a manqué. Elle s'identifie aux enfants accueillis et a peine à composer avec leurs parents. Elle n'a aucun élément pour représenter le génogramme de l'enfant. Ce travail lui permettra d'identifier ce qui entrave sa capacité à considérer les parents des enfants comme des partenaires à part entière en faisant le lien avec son histoire personnelle.

Quelques phrases des assistants familiaux viennent témoigner de l'intérêt de cet exercice.

- « J'ai fait le lien entre la place que j'ai dans ma famille et celle que j'occupe maintenant »
- « J'ai compris qu'en fonction de ce que je suis, il y a des enfants avec qui ça ne marche pas. Ce n'est pas à cause de moi ou à cause de l'enfant mais plus par rapport à ce que nous nous renvoyons l'un l'autre. »
- « J'ai réalisé que mon histoire personnelle prend tellement de place que je me dis que c'est peut être pareil pour l'enfant, et pourtant nous n'en parlons jamais. »
- « J'ai compris que le lien familial était indestructible »
- « Ce travail m'a aidé à accepter d'être ce que je suis tout en n'oubliant pas que je reste un être en devenir »
- « Aucun passé raté n'empêche un bel avenir »
- « Je mesure le chemin que j'ai fait, de la honte à la libération....je m'en suis sortie, les enfants aussi peuvent s'en sortir»
- « On ne peut pas sous estimer l'importance de la famille naturelle »
- « Voir les failles de ma famille, accepter d'être imparfait, ça m'aide à avancer ».

En effet, le risque pour la famille d'accueil serait de vouloir correspondre à une image de parents parfaits et, prisonnier de ce mythe de la famille unie, de ne plus s'autoriser à demander de l'aide.

Puis par le biais de jeux de rôle ou de sculpturation, je les invite à mettre en scène les tiraillements que l'enfant peut vivre entre ses deux familles. Je pars de l'idée que l'enfant est un être de loyauté et que tout mépris à l'égard d'un de ses parents est reçu par lui comme un mépris envers lui-même.

Les exercices permettent l'expression des ressentis et amènent le professionnel mis dans la peau de l'enfant ou de ses parents à renforcer son empathie, à réinterroger sa pratique eu égard à cette place décalée.

Ensemble nous collectons les différentes attitudes, les messages analogiques qui viennent contre dire les propos rationnels du style « *sa famille, c'est sa famille ; je la respecte* » ; nous débusquons les phrases assassines et nous tentons de mettre du sens sur les symptômes de l'enfant qui peuvent être entendus comme une manifestation de loyauté à l'égard de sa famille d'origine. Je les guide pour accueillir les émotions de l'enfant et l'amener à faire le chemin par lui-même de la dés idéalisation de sa famille. Oser être en relation avec l'enfant sans exporter d'emblée sa parole dans d'autres lieux dès que celui-ci se risque à se dire.

Nous nous appuyons sur l'ouvrage de Annick Camille Dumaret qui a fait toute une recherche sur le devenir des enfants placés<sup>19</sup> il apparaît au travers des discours des jeunes adultes ayant été placé que pour eux la bonne famille d'accueil a été celle qui leur a donné le sentiment de faire partie de cette famille tout en entretenant avec leurs parents lors des visites ou des échanges téléphoniques une attitude bienveillante.

En conclusion, je dirai qu'être là pour l'autre, ce n'est pas acquérir de la technicité mais être au plus près de soi et de l'autre ; pouvoir se faufiler dans les interstices de l'énigme de l'autre, permettre une rencontre humanisante pour rendre à l'enfant sa position de sujet et l'aider à composer avec ses différentes appartenances qui le constituent. C'est aussi pouvoir partager à plusieurs les risques de la rencontre.

<sup>19</sup>- COPPEL, M. DUMARET, AC. Les enfants placés à l'œuvre Grancher. Analyse d'un placement familial spécialisé, Editions Erès, 1995, 192 p.

## **Camille ROZOY**

### **Inter-dit d'attachement, qu'est-ce à dire ?**

Un des enseignements de Freud que les assistants familiaux ne cessent de me confirmer, c'est qu'à céder sur les mots, on finit par céder sur les choses !

Ce mot-là d'attachement- ce gros mot!-, certes est très à la mode en ce moment mais c'est surtout une des choses sur lesquelles, précisément, les assistants familiaux ne veulent pas "lâcher". J'ai envie de les soutenir en ce sens et voudrais développer pourquoi.

Du côté des autres, les collègues, les professionnels de la Protection de l'enfance, les amis, les voisins voire même parfois le mari, la famille, le terme est presque toujours connoté, agrémenté d'un trop ... " tu es trop attaché" On peut même parfois entendre: " il faut vous dé-fusionner de cet enfant" !

Asséné comme une injonction, pouvant amener sanction, représailles, comme un couperet ... cela ne fait qu'accentuer le lien très fort que les assistants familiaux ont déjà noué, et une fois ainsi pointé du doigt, par l'extérieur, cela a pour effet de raviver des angoisses et des fantasmes de séparation, de rupture brutale, d'arrachement.

C'est ainsi que nombre de fois, j'ai entendu, " de toutes façons, j'ai compris, maintenant je n'en dirai plus rien!" Et pourtant ... ce « je n'en dirai plus rien » est à mon sens le plus dangereux écueil de l'accueil familial, comme il l'est de toute clinique.

Car oui, il faut ici parler d'une véritable clinique. Au sens étymologique, « au lit du malade ». C'est bien la place de l'assistant familial, qui reste au lit du sujet, sur le plus quotidien du quotidien.

Et ce lit du sujet, c'est l'assistant familial qui non seulement l'ouvre, mais il l'ouvre dans sa maison et avec sa propre famille !

Clinique du sujet qui peut bien virer en observation objectale si le professionnel se voit contraint de ne plus se risquer à dire ...

Ce qui en fait une clinique du sujet et une clinique riche, c'est bien que le professionnel puisse élaborer ce qu'il en est de sa relation à ce sujet qu'il accueille, et cela l'expose bien sûr à parler de lui, pris dans le rets du transfert.

Le professionnel de l'accueil familial n'est pas celui qui ne ressent rien ou qui sait à la place de l'autre, ni encore qui reste à sa place ( cela aussi, on l'entend souvent: « les assistants familiaux doivent rester à leur place » et plus souvent encore dans leur bouche même « je dois rester à ma place, je me tais »), mais c'est celui qui est confronté au difficile exercice de parler de l'autre dans la relation à soi et donc de parler de ce que cela suscite en lui d'affects, d'émotions, de revivances de sa propre histoire, de ses liens d'attachements...

Et la clinique de l'assistant familial impliquerait que sa parole, son dire sur son ressenti, soit recueilli, accueilli et travaillé avec lui régulièrement pour en faire levier thérapeutique.

C'est bien par là que commence le travail qui est fait dans l'accueil de l'enfant: des choses sont dites. *Un jugement est prononcé.*

Si on liste les signifiants véhiculés: « L'enfant a parlé » puis « on a signalé » « le Juge a dit » ... un jugement est posé, des choses sont dites à l'enfant sur son avenir, sur sa relation à ses parents.



Des choses sont dites, qui d'abord ne font pas sens, longtemps ne feront pas sens.

S'ensuivra un long parcours d'attachements et de séparations, de répétitions souvent brutales de la séparation première, un long parcours avec des choses qui lui seront dites, des dossiers qui prétendront raconter son histoire.

Le placement, ça commence et ça se continue dans un montage et une articulation à la parole qui ne peuvent que laisser une **empreinte**.

L'empreinte d'une parole qui ne peut pas dire vrai, qui ne peut pas construire. L'empreinte d'une parole qui a tout fait basculer, ce qui prive l'enfant le plus souvent de son énonciation singulière. Et en même temps qui crée des lignes de fonctionnement communes et facilement repérables.....qu'on nomme souvent d'ailleurs « un parcours chaotique ». L'enfant est étiqueté « parcours chaotique ». Par avance on peut le plaindre, ou par avance on peut le craindre, on attend de lui un certain nombre de symptômes bruyants dont on ne sait quoi faire. « On » a pas envie de penser à tout ça, tant cela frôle l'impensable et tant cela touche au plus archaïque en nous: le rapport si déterminant à notre entrée dans la parole, celle sur nos parents, celle de nos parents, celle qui fait que tout enfant se construit dans la promesse tacite que le parent est celui qui est là pour veiller sur lui et qui est ici démentie par les faits.

Alors, j'insiste, **ce sera bien la parole sur le lien à l'enfant qui permettra de ne pas l'enfermer dans un lien mortifère, dans un lien enfermant, dans un lien qui attache et emprisonne.**

La notion d'emprisonnement ne me paraît pas exagérée car l'assistant familial et l'enfant accueilli, c'est souvent comme deux condamnés qu'ils m'apparaissent. Condamnés par ce qu'une stagiaire appelait très justement un "piège d'attachement".

Et ne rien en dire, c'est se priver de **la plus simple, la plus naturelle et la plus symbolique des séparations, celle qui s'opère dans le langage.**  
**Car Parler de son attachement, c'est déjà amorcer quelque chose en termes de séparation.**

C'est le pari de la formation continue que nous avons appelée " attachement et séparation, savoir se séparer sans rompre". Il ne s'agit pas de faire forçage en expliquant les risques de l'attachement et la nécessité de prendre de la distance, prendre du recul (Ah les jolis mots de la panoplie du travail social !!!), mais de trouver les modalités pour accueillir cette parole sur l'attachement ressenti, sans jugement ni diagnostic ...ils le savent bien que la relation peut être dangereuse les assistants familiaux! Inutile de le leur rappeler ! Ce n'est pas par hasard qu'ils sont arrivés à ce métier...et cela a avoir, au profond, avec ce dont il s'agit dans la relation à l'autre, la raison pour laquelle ils sont là.

C'est leur lot quotidien, d'être confrontés à des enfants qui eux aussi ne le savent que trop bien, et qui vont éprouver leur fiabilité jusqu'à l'usure.

Mais quand ce processus d'usure (qui est une véritable "recherche" du côté de l'enfant, dans un premier temps à son insu), peut prendre du sens du côté des professionnels, cela permet alors d'en renvoyer autre chose à l'enfant.

L'assistant familial participe à la recherche s'il arrive à se formuler tout simplement " *ce n'est pas toi qui m'uses mais c'est que tu crois que la relation ne peut pas tenir* ».

En formation continue, ça commence par-là donc: comment trouver une modalité qui permette de se dire, de dire à soi-même et à d'autres ce dont il est question dans la relation ? Et comment aborder la question du transfert, ce que je mets de moi dans la relation à l'autre, ce que j'induis ....

Faire du lien d'attachement un objet transgressif, c'est empêcher de parler, de penser la question de la séparation, celle des distorsions des liens parents enfants, qui sont pourtant au fondement de l'indication de placement.

Interdire de parler, s'interdire de parler de l'attachement, c'est être dans l'ambiguïté maximale de placer « comme si de rien n'était ».

C'est séparer et faire de cette souffrance inaugurale un non-dit.

La répétition est déjà là ! On pourrait même parler de passage à l'acte de l'institution qui s'enferme ainsi avec l'enfant dans son non-dit...

Revenons donc à notre Formation continue : savoir s'attacher puis se séparer sans rompre.

Parler des entrelacements, ce sera d'abord s'exposer à les dire, les donner à voir pour déclencher la possibilité d'en parler.

Là où un certain travail social prétend mettre à l'écart la personne du travailleur social, ne pas mélanger le personnel et le professionnel, s'illusionne jusqu'à considérer que tout affect est transgressif, à écarter d'emblée, nous prenons le parti inverse, et **c'est en partant des représentations et des expériences des stagiaires que nous travaillerons.**

Je propose donc pour cette formation continue de 6 jours un outil de médiation analogique: une petite valise, qui d'emblée évoque l'expression tant employée par les assistants familiaux « il a pas encore posé ses valises ».

La valise est remplie de morceaux de ficelles de toutes les couleurs, de toutes les matières, des beaux, des cassés, des « à clip » des à chaines, des ficelles rêches, des fils de pêche, du fil, des aiguilles, des ciseaux, des épingles à nourrice, etc...

Cet outil de médiation nous aidera et nous soutiendra dans notre parole, dans notre réflexion sur ce qui se joue dans leur relation à un enfant qu'ils accueillent, sur ce qui s'y noue, sur ce qui serait à dénouer ou à renforcer.

Le premier jour, je leur demande de choisir deux « liens » assez vite, en fouillant :

-l'un qui représenterait selon eux la relation qui les attache à l'enfant qu'ils accueillent

-et l'autre celle qui attache cet enfant à ses parents.

Ensuite ils devront en parler....moment de malaise mais moment de jeu aussi, et le plus souvent de trouvailles.

Voici quelques mots recueillis lors de cet exercice inaugural :

« Ce sont Deux tresses, pas si différentes, j'ai choisi la même couleur, la même taille. Ce qu'il se passe, c'est qu'elles se construisent en parallèle et l'une va venir enserrer l'autre pour lui donner de la consistance. »

Une autre : « j'ai pensé à une tresse indienne, on part de quelques cheveux, au début, c'est tout fin et on rattrape, on rattrape, on rattrape, ça s'entremêle avec tous les enfants à la maison et ça finit par trouver du sens »

Une autre :

« je ne voulais pas prendre la parole, mais finalement j'en ai parlé à mon fils et on a réfléchi ensemble. On a pensé à une pelote de laine. Mon fils a dit, le plus



dur c'est de trouver le bon bout à partir duquel on va tricoter. Pour le lien entre lui et ses parents, un lien très fin mais solide, un lien de crin »

Une autre :

« un bout de chaînette, plus on s'approche, plus il recule, et risque de se casser. le lien entre lui et son papa, est solide, presque fusionnel, avec la mère plus fragile, elle arrive pas à l'attraper »

Une autre : « j'ai choisi un grand fil parce que je souhaite que ça dure. C'est une corde bleue, que j'ai accrochée comme ça, parce que sa relation à nous est empreinte de sa relation à sa famille et ça oblige à faire avec. Parfois on se dit que ça n'évolue pas comme on voudrait, à cause du bout qui vient des autres. Au début j'avais peut être cet espoir d'être tout pour lui, mais j'ai renoncé à ça. Il a des attentes aussi envers sa mère auxquelles elle ne répond pas. Les deux liens sont entremêlés, c'est comme ça »

Une autre : « C'est un élastique auquel je pense, toujours présent mais qui permet de s'éloigner. Avec sa mère, ça me fait penser plutôt à du scotch, franchement ! à la fois c'est déchiré mais ça reste collé ! »

Une autre : « Avec moi, à mon avis, c'est comme une corde, très solide, qui rassure, ils montrent qu'ils ont besoin d'être encordés à notre famille »

Une autre : « C'est une écharpe longue et solide. Elle est longue et elle peut naviguer, mais elle est solide, car elle ramène toujours au port, elle a besoin de ce lien. Avec sa mère, c'est comme une ceinture, le lien est difficile à créer, et parfois ça recule d'un cran »

Une autre : « J'ai choisi un foulard, car je me souviens de ce foulard que la maman lui avait donné, imprégné de son odeur, elle l'a gardé 5 ans ! C'est un lien fort, très fort, précieux. Avec nous, j'ai pris un ruban, brillant, le lien s'est maintenu. La mère se soutient aussi de nous parfois. C'était notre premier placement dont je vous parle là... on est tous restés soudés. Même si j'ai l'impression que la lien à la mère est moins fort, ils ont pu retourner vivre avec elle et on est tous restés liés »

Une autre : « lien solide avec la maman, solide et doux, mais à double tranchant, car je trouve qu'il pourrait aussi nous décrire...mais pour nous, j'ai choisi ce lien, un peu élastique, à la fois solide et fragile ( elle avait choisi une dentelle de mariage) parce que ... elle a envie d'être affectueuse avec moi, mais je suis sur la réserve, trop peur de prendre la place de sa mère, trop peur de la douleur que ça me ferait si je m'y attachais et qu'on était arrachées, déjà vécu un arrachement du jour au lendemain sans explication, trop dur, alors parfois je la repousse un peu. C'est dur, mais je me protège. »

Une autre : « Pour la fille et la mère je prends ce bout de papier, c'est un lien de papier : Qu'elle déchire à coup de promesses non tenues ! Avec moi, je le vois très long, très chaud, élastique, se tend bien, je veux lui apporter ce dont elle a besoin mais il faut aussi qu'elle vole de ses propres ailes, et donc je ne veux pas l'enserrer avec un lien trop fort. Il est chaud, parce que je l'ai apprivoisé avec les livres quand je lui faisais la lecture le soir au bord de son lit. »

Une autre : « Là je choisis un élastique, mais pas comme vous, pas pour le côté souple, mais parce qu'il est au milieu et subit les contre coups. A chaque fois qu'il veut grandir, il est rattrapé par la peur. Pour le lien entre lui et moi, je le choisis, vaporeux, il y a peu de matière, il est léger, il a mis deux ans entiers à accepter un tant soit peu de relation avec nous »

Une autre encore, ne verra pas de lien possible, ni entre elle et l'enfant, ni entre l'enfant et ses parents « non, dit-elle, je ne vois pas, y a pas de lien, je crois pourtant qu'elle aime sa mère, y a de l'amour mais y a pas de lien, j'arrive pas à voir... » Puis « même le lien entre elle et moi, parfois je me demande si c'est

pas trop. Elle refuse d'aller en famille relais, en colo, elle refuse tout, elle ne peut pas se séparer de moi, alors je vois pas le lien que je pourrais choisir, là » =) cela est une entrée dans le sujet, un mode d'entrée. Si elle ne voit pas le lien, c'est ce qu'il faut travailler, trouver ce qui lui permet d'en dire quelque chose, de pouvoir évoquer ce que ça produit en elle que l'enfant ne veuille pas se séparer d'elle, qu'elle ne connaissent pas la moindre petite séparation. C'est à partir des affects, et de son inquiétude sincère que l'on pourra élaborer petit à petit ce qui s'est passé entre ces deux-là.

Une dernière : « le lien avec la maman, il brille, il est coloré, dedans, il y a de quoi fabriquer des trésors, parce qu'il a besoin de prendre plein de bouts de maman pour les ramener à la maison. Le lien avec nous, c'est un ruban trois couleurs, tressé avec des endroits larges des endroits plus distendus, le tressage est encore à faire, ce n'est pas terminé, le lien à son père commence à entrer dans le tissage... »

Ce que l'exercice vise à montrer, c'est que l'enfant est déjà dans une concomitance de liens différents, pris dans différents types d'attachements, et qu'on est toujours à deux dans un lien avec l'autre, quelle que soit la représentation sur les manques, les défaillances, les perturbations de cet autre.

Ce n'est qu'une représentation, celle de l'assistant familial, dans l'ici maintenant, mais une représentation qu'ils partagent par une image fort parlante et le fait d'en parler ainsi devant le groupe, va leur faire retour de quelque chose qu'ils induisent aussi dans la relation qu'ils ont à l'enfant.

Parler, c'est déjà avancer sur la question de la séparation.

### **Pour terminer**

Je me souviens de certaines assistantes familiales en formation continue qui me disaient leur crainte de l'évolution du métier qu'elles qualifient de procédurier, leur crainte qu'on leur demande de perdre leur spontanéité, que la formation cherche la déformation plus que la trans-formation.

Je me souviens aussi de cette autre jeune femme qui s'insurgeait en début de formation « y en marre qu'on s'adresse à nous comme à des enfants de maternelle, faut pas dire ceci, faut pas dire cela, faut pas faut pas, on sent quand même bien qu'au contraire, nous, on a à le dire »

Loin des protocoles qui enferment le sujet, tant le professionnel, que l'utilisateur (usagé...), **il est grand temps de Soutenir qu' une parole vivante et spontanée sur les liens dans le travail sont le cœur de la clinique de l'assistant familial**, comme ils pourraient l'être de tout travail social.

C'est ce que notre petite valise permet, reconnaître l'importance de la singularité des émotions prises comme outil de travail possible.

Ce qu'il y aurait encore à dire? C'est tout cet entrelacement totalement subjectif, singulier qui fait la richesse de l'humain et cela, on ne peut pas le prédire, mais seulement laisser ouverte la possibilité d'entendre ce qui est dans les rêts du transfert et de l'inter-dit.

# **ETRE ASSISTANTE OU ASSISTANT FAMILIAL : ENTRE SINGULARITE ET PARADOXES**

## **Roseline Fouarge**

### **Profils, trajectoires d'assistantes familiales et d'assistants familiaux**

Notre propos autour des profils et trajectoires des assistants familiaux s'appuie sur différentes enquêtes. Ayant déjà mené une étude sur les trajectoires de ces professionnels en 1996, (267 questionnaires sur les itinéraires personnels et professionnels), nous avons eu l'idée de reconduire une investigation avec les nouveaux assistants familiaux c'est-à-dire ceux qui bénéficient des aménagements de la loi de 2005 à savoir une formation des 300h dont 240h à l'IRTS. 444 personnes ont répondu à l'ensemble des 57 questions, ceci en tout début de formation et en présence du formateur référent, lui-même initié de la structure et des objectifs du questionnaire.

Les premiers ont répondu en 2007 et les derniers début 2010. Les résultats ont été organisés en deux cohortes (la première de 2007 à 2008 et la seconde de 2009 à 2010). Cette option permet de préciser certaines tendances.

Des compléments d'enquête ont pu être effectués pour quelques questions.

Mon intervention se déroulera en trois parties :

La première concernera les profils :

- 1) Qui sont les assistants familiaux ? Les éléments socio démographiques permettent-ils de définir un profil ou des profils ?
- 2) La loi de 2005, (statut et formation) a-t-elle attiré de nouveaux profils ?

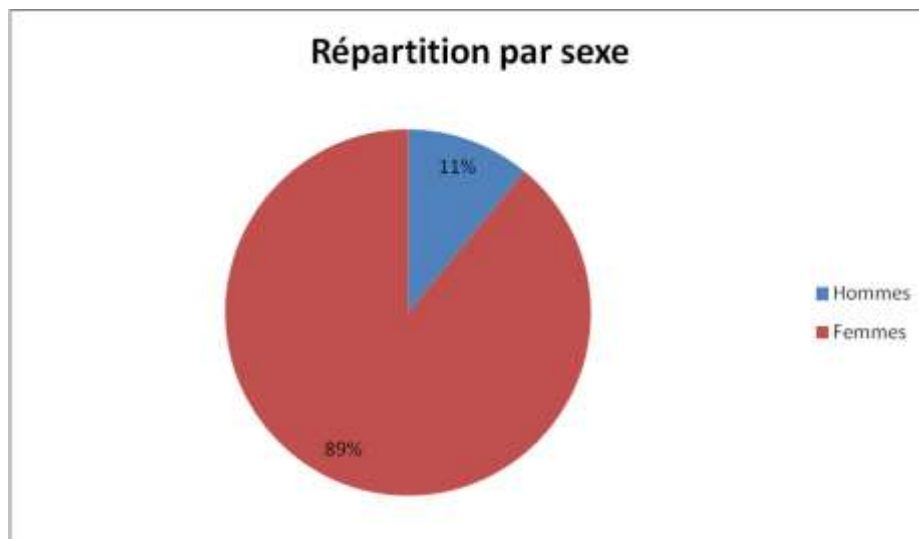
La seconde apportera des indications sur les trajectoires professionnelles et personnelles :

- 1) Avant l'entrée dans le métier, quelles sont les trajectoires professionnelles antérieures ? Le métier d'assistant familial est-il envisagé par défaut ou par choix ?
- 2) Comment s'élabore le choix du métier ?
- 3) Que dire des motivations à exercer ce métier ?

Enfin, la troisième partie précisera si ce métier est vu par les professionnels qui l'exercent comme un tremplin ou comme un aboutissement.

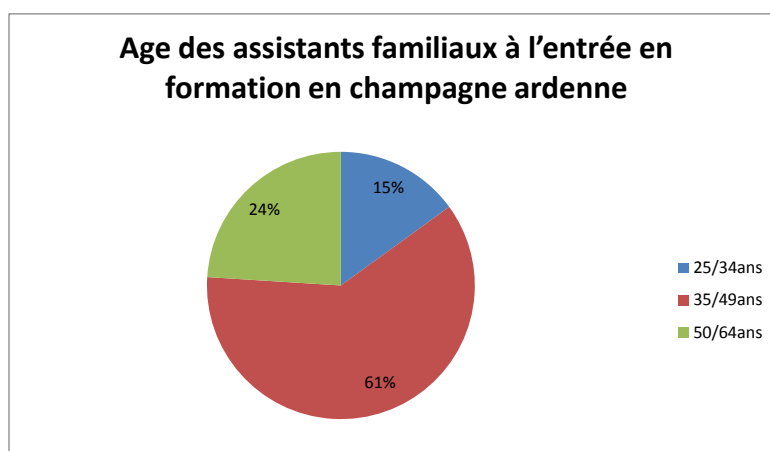
#### **I- Assistants familiaux : un profil ou des profils ?**

1. Qui sont les assistants familiaux ? Les éléments socio démographiques permettent-ils de définir un profil ou des profils ?



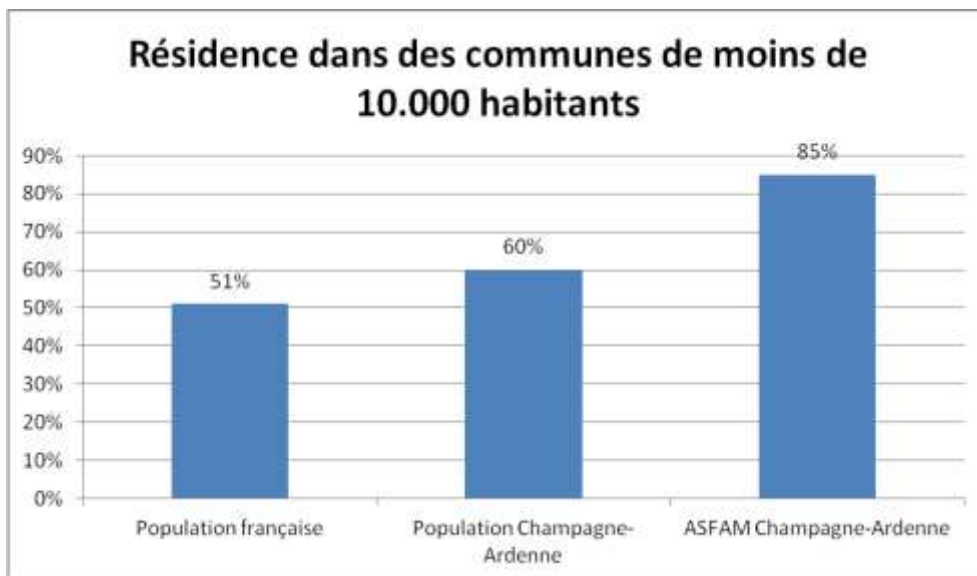
Il s'agit tout d'abord d'une population féminine, en situation de couple : 89% des assistants familiaux sont des femmes, 11% des hommes.

On peut préciser qu'en 1996 la population était essentiellement féminine. Depuis 2007, la proportion d'hommes ne varie pas. Même dans les dernières promotions.



Près des deux tiers des assistants familiaux sont âgés entre 35 et 50 ans, ceci quelque soit les départements au moment de l'enquête.

Prédominance du milieu rural et grande stabilité sur le territoire d'appartenance :



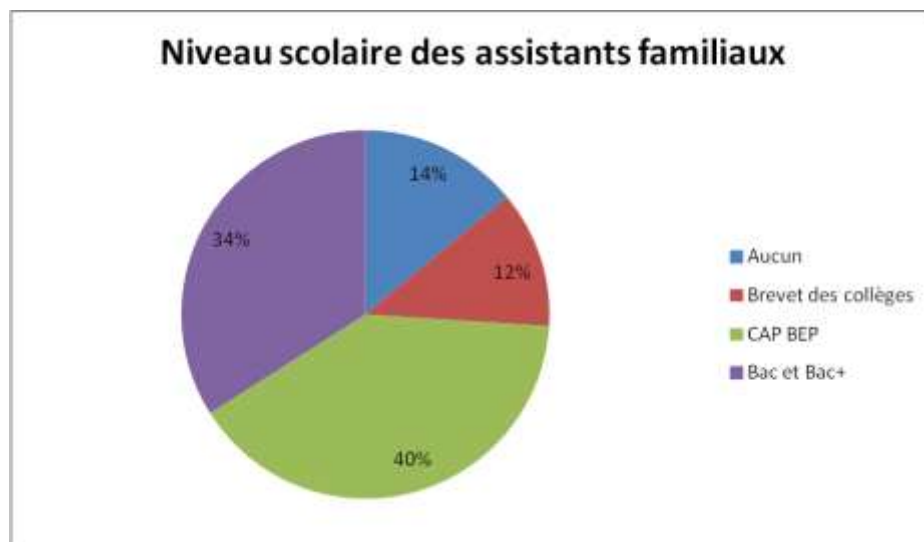
85% résident dans une commune de moins de 10000 habitants et les deux tiers vivent dans une commune de moins de 2000 habitants. Ce taux est largement supérieur à celui de la population champ ardennaise dont 60% vit dans une ville de moins de 10000 habitants et à la population française (51%) (*statistiques INSEE*)

En ce qui concerne le type d'habitat, la presque totalité (90%) vit dans une maison individuelle alors que ce chiffre est à 57% pour la population nationale (*statistiques INSEE*). Plus de 80% est propriétaire de l'habitation principale.

L'ensemble de ces chiffres laissent supposer une grande stabilité de ces professionnels sur leur territoire d'appartenance.

La ruralité observée ne signifie pas isolement : on note une relative proximité aux équipements socio culturels, aux équipements sportifs ou de spectacle (entre 5 à 10 kms). Seuls 3% sont éloignés de plus de 20 kms de tous ces autres équipements

Un niveau scolaire moyen proche de celui de la population française :



Certes, et compte tenu de l'âge de notre échantillon (les  $\frac{3}{4}$  sont nés après 1960 et ont donc réalisé une scolarité dans une période de massification de l'école) le niveau scolaire est moyen : plus d'un tiers a le BAC au moins (34,3%).

Si nous comparons avec la population française, nous constatons que globalement, le niveau des assistants familiaux est plus homogène à savoir que l'on trouve moins de personnes sous-qualifiées et moins de personnes surqualifiées.

Une forte prégnance du milieu ouvrier et employé et une situation professionnelle des conjoints stable :



Plus des deux tiers des conjoints ont une situation professionnelle stable. Les situations de chômage sont à la marge. Plus de la moitié des conjoints est employé ou ouvrier (60%). 12,5% entrent dans la catégorie des cadres, professions intellectuelles et supérieures.

Tout comme pour les assistants familiaux, on note une augmentation du niveau scolaire chez les conjoints (surtout à partir du BAC).

## 2. La loi de 2005, (statut et formation) a-t-elle attiré de nouveaux profils ?

Si nous comparons avec les résultats de 1996, il est intéressant de constater que l'homogénéité était déjà de rigueur sur les aspects relevés précédemment.

Comparaison du profil des assistants familiaux : 1996 et 2007.

|      | Habitat : forte appartenance au milieu rural | Milieu professionnel : Forte prégnance du milieu ouvrier | Les activités : Pratique occasionnelle L'engagement de proximité | Niveau scolaire en augmentation |
|------|----------------------------------------------|----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|---------------------------------|
| 1996 | 90% vivent dans commune moins                | 70% ont un mari ouvrier ou employé                       | Sportive, culturelle, loisirs occasionnelle,                     | Bac : 5%<br>CAP/BEP : 40%       |



|           |                                               |                                        |                                                                                      |                                                                  |
|-----------|-----------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|
|           | 10000habitants                                |                                        | faible engagement politique ou syndical                                              | Niveau 6 : 50%<br>Non Réponse : 5%                               |
| 2005/2009 | 85% vivent dans commune moins 10000 habitants | 60% ont un conjoint ouvrier ou employé | Sportive, culturelle, loisirs occasionnelle, faible engagement politique ou syndical | Bac : 34%<br>CAP/BEP : 40%<br>Niveau 6 : 25%<br>Non Réponse : 1% |

Nous constatons un investissement réduit dans les activités de loisirs et à la marge pour les activités d'engagement. Si, à part égale, la pratique d'un sport ou d'une activité culturelle est inscrite pour la moitié au moins de la population de manière occasionnelle, l'activité d'engagement est très marginale, sauf peut-être pour la participation à une association de parents ?

En ce qui concerne l'inscription dans une association de parents, trois quart ne répondent pas ; cela peut laisser supposer qu'ils ne sont probablement pas impliqués dans une association. 15% disent en pratiquer une de manière occasionnelle.

10% ont une activité syndicale, de manière occasionnelle.

Quant à la question sur leur pratique dans un parti politique, plus de 90 % n'y ont pas répondu.

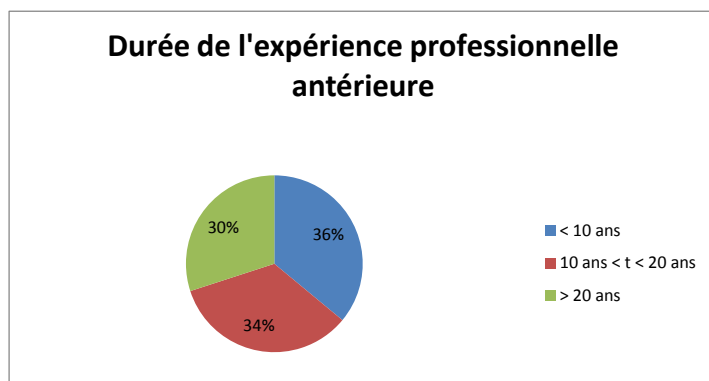
Le changement concerne uniquement le niveau scolaire qui augmente et continue d'augmenter. Pour les personnes ayant le bac au moins nous sommes passés de 30% en 2007/2008 à 38% en 2009/2010.

En conclusion, l'ensemble de ces résultats montrent que sur la plupart des repères interrogés (lieu de résidence, habitat, situation professionnelle des conjoints, investissement dans des activités de loisirs ou d'engagement), il n'y a pas de grands écarts. Nous pouvons considérer cette population de manière plutôt homogène et stable sur son territoire d'appartenance.

Ces résultats, sur une population interrogée dans les premières années qui ont suivi la mise en application de la loi de 2005, ne nous permettent pas de dire que cette loi a incité de nouveaux profils de professionnels hommes ou femmes à postuler à l'agrément d'assistant familial ;

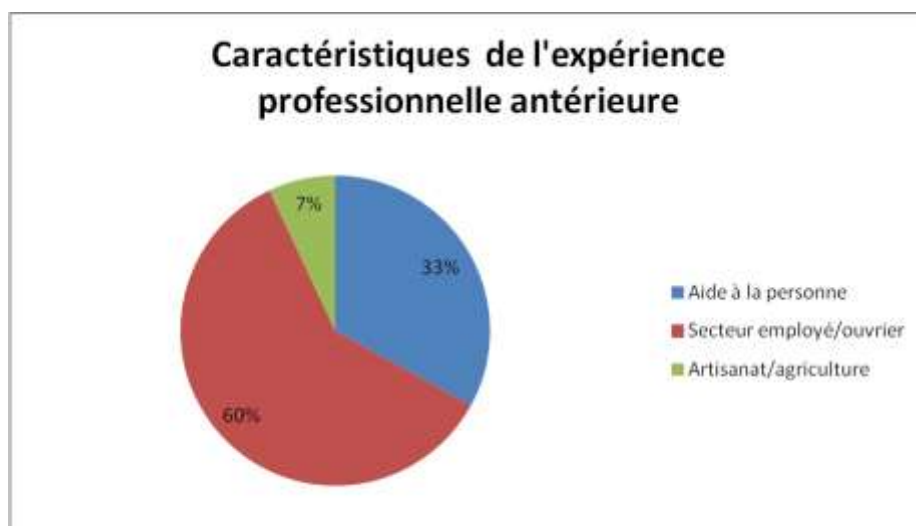
## **II-Assistants familiaux : quelles trajectoires professionnelles et personnelles ?**

Avant l'entrée dans le métier, quelles sont les trajectoires professionnelles antérieures ? Le métier d'assistant familial est-il envisagé par défaut ou par choix ?



Notre enquête met en évidence que 95% possèdent une expérience professionnelle antérieure. Cette expérience professionnelle est relativement longue : 14 années en moyenne. Plus d'un tiers (36%) l'a exercé moins de 10 ans ; un tiers (34%) entre 10 et 20 ans ; le reste (30%) sur plus de 20 années. La durée moyenne d'activité professionnelle antérieure est de 14 ans.

Cette expérience professionnelle antérieure est relativement stable : 85% des personnes interrogées ont exercé une activité professionnelle en CDI et 38% en CDD



La proportion la plus importante est constituée par les métiers d'aide à la personne (travailleurs sociaux, profession médicale et paramédicale, et assistantes maternelles). Ces métiers représentent un tiers des réponses (33%). Nous trouvons aussi pour près des deux tiers (60%) des métiers proches du secteur employé et ouvrier : ces derniers se déclinent en métiers de la

vente, du commerce, de la restauration, du secrétariat et de la comptabilité. Les métiers de l'artisanat ajoutés à l'agriculture représentent moins de 7%

A ce stade de la recherche on ne peut pas retenir l'hypothèse d'un choix de métier par défaut de qualification. Retenons que plus d'un tiers des personnes qui entrent en formation pour passer un diplôme de niveau 5 possèdent le BAC ou BAC plus et parfois une autre qualification professionnelle.

### Comment s'élabore le choix du métier ?

Pour comprendre comment s'élabore le parcours jusqu'à la demande d'agrément, j'ai relevé quelques phrases dans les projets de formation.

*« - Moi-même fille de famille d'accueil, c'est pour moi une évidence de reprendre à mon tour le flambeau... »*

*L'idée de débiter le travail m'est venu après avoir discuté avec des assistantes familiales...*

*Fille d'assistante familiale, j'ai été habituée à partager et à écouter les autres...  
J'ai vécu 15 ans à côté de mes beaux- parents eux-mêmes assistants familiaux depuis plus de 30 ans...*

*J'ai entendu parler de ce métier par des amies qui le faisaient... »*

Nous voyons bien dans ces expressions qu'il ne s'agit pas d'un choix hasardeux mais bien en lien avec une connaissance de ce métier. 40% des assistants familiaux ont connu le métier par la famille et 40% par le réseau amical. L'information par les médias reste à la marge.

Les assistants familiaux entrent dans le métier en connaissance de cause.

### Que dire des motivations à exercer ce métier ?

Pour aborder les motivations à exercer ce métier, nous nous sommes appuyés sur cette enquête et aussi sur l'analyse des projets de formation.

Pour ce qui est de l'enquête, les personnes interrogées par le biais du questionnaire ont répondu à des questions fermées avec une échelle d'attitude : très important, assez important, peu important et pas important. Cela concernait les items suivants :

- s'occuper d'enfants en difficulté
- continuer à élever mes propres enfants
- avoir des responsabilités professionnelles
- exercer un travail à domicile
- disposer de revenus stables
- faire partie d'une équipe

Si nous ne prenons en compte que les motivations uniquement estimées comme très importantes, nous trouvons :

### **Un intérêt pour l'enfance :**

Le soin aux enfants en général et plus particulièrement l'aide aux enfants en difficultés **(78%)** tout en continuant à élever ses propres enfants pour la totalité des assistants familiaux ayant encore des enfants vivant sous leur toit.

- *« Mes enfants devenus grands, ce fut le moment pour moi de faire la démarche car ce métier me tenait à cœur depuis longtemps... »*
- *Le déclencheur a été mon neveu et ma nièce. Je me suis dit qu'il fallait sortir ces enfants du foyer pour leur donner une chance d'avoir une vie à peu près normale...*
- *Aimant beaucoup les enfants et voulant éduquer les miens...»*

### **Un désir d'exercer une activité professionnelle à part entière :**

Ces motivations les plus importantes, liées à la professionnalisation, se déclinent de la manière suivante :

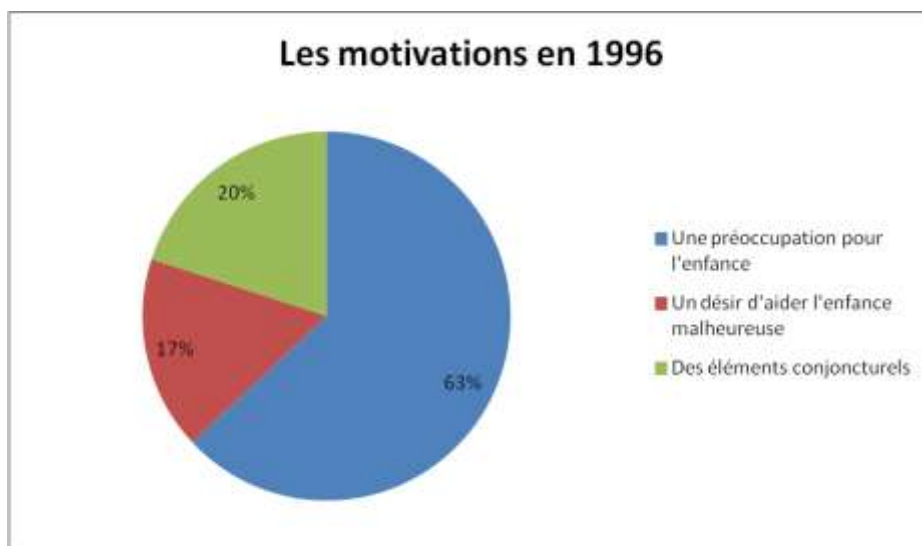
- Avoir des responsabilités professionnelles (52%)
  - Faire partie d'une équipe : 45%
  - Disposer de revenus stables : 36%
- 
- *« - La reconnaissance finale est d'obtenir un diplôme qui officialise mon nouveau métier... »*
  - *De me positionner en professionnel...*
  - *D'approfondir mes connaissances professionnelles dans l'accueil des enfants...*
  - *De cette nouvelle fonction qui constitue pour moi une deuxième carrière professionnelle...*
  - *La maison devenant de plus en plus vide, nous avons décidé c'était le bon moment pour se lancer dans la demande d'agrément... »*

Pour compléter encore cette question des motivations, les personnes avaient la possibilité de cocher **« j'ai toujours su que je ferais ce métier »**. 50% des personnes avaient le sentiment que ce métier ferait un jour partie de leur parcours professionnel.

- *« J'y pensais depuis longtemps mais mes enfants étaient trop jeunes »*
- *Ce métier a été mûrement réfléchi. Il y a 10 ans, je l'évoquais déjà avec mon mari...*
- *Pour moi, j'avais déjà pensé à ce métier il y a 20 ans mais ma famille n'était pas mûre pour cela...*
- *Etant fille et petite-fille d'assistante familiale, ce métier était pour moi une évidence...»*

Quel que soit l'âge, le niveau d'étude et le parcours professionnel, nous constatons que ces personnes vont effectuer une démarche d'agrément ; leur motivation est liée à l'histoire de la personne, à des préoccupations particulières pour l'enfance et les enfants en difficultés mais aussi au souhait d'exercer un métier à domicile.

Ce type de motivations existait-il déjà en 1996 après la loi de professionnalisation de 1992 ? Nous nous sommes livrés à quelques éléments de comparaison avec les résultats de notre enquête de 1996. Dans le chapitre des motivations, les réponses à la question sur « les événements marquants qui ont conduit au choix du métier » ont été exploitées. Les 522 raisons invoquées ont été triées et regroupées sous trois têtes de chapitre.



**une préoccupation très importante pour les enfants et l'enfance en général : 63%**

Sont regroupés : la personne est déjà assistante maternelle, un besoin de s'occuper d'enfants, un désir de se rendre utile en direction des enfants, une envie d'élever ses enfants, le souhait de travailler dans le social, l'envie de s'occuper de sa famille...

**un désir d'aider l'enfance malheureuse : 17%**

Sont regroupés : un héritage douloureux, un désir de combler un manque d'enfant, un désir d'aider l'enfance malheureuse...

**des éléments conjoncturels : 20%**

Sont regroupés : une démission, un licenciement, le désir de trouver un travail sans qualification...

Cette étude met là encore en évidence la grande préoccupation pour l'enfance en général et l'enfance en difficulté dans les raisons qui conduisent à vouloir exercer ce métier.

Contrairement à l'enquête actuelle, les motivations à exercer une activité professionnelle n'apparaissent pas en tant que tels. Mais ceci est dû à la teneur de la question. Ainsi, nous nous garderons bien de déduire que des motivations d'exercer une activité professionnelle à part entière étaient absentes chez les assistantes maternelles à titre permanent de 1996.

## Les motivations des hommes sont-elles différentes ?

Si nous n'avons pas trouvé de différences significatives entre hommes et femmes dans les aspects socio démographiques, nous avons souhaité porter un regard particulier sur l'ensemble des parcours et projets de formation des hommes. Ceci représente 63 personnes (47 pour l'enquête et 16 pour les plus récemment entrés en formation ; c'est-à-dire sur l'ensemble de la population homme entrée en formation de 2007 à 2013). Statistiquement la proportion ne change pas depuis 2007. Nous sommes toujours à 11% d'hommes.



L'analyse des contenus de projets montre que :

**78%** souhaitent aider les enfants en difficulté, recherche un sentiment d'utilité, faire quelque chose de bien, un travail humain

**55%** souhaitent s'investir dans un travail professionnel, avec une carrière, un diplôme et un travail en équipe.

**24 %** souhaitent rester chez soi, vivre en famille, travailler en couple

**12%** choisissent cette voie en lien avec leur héritage familial et parfois un rapport douloureux à l'enfance.

La proportion concernant l'aide aux enfants est là aussi bien supérieure à celle d'un choix de métier à part entière. Mais le désir d'une professionnalisation est clairement affiché, dans les mêmes proportions que la population générale interrogée.

### **Assistant familial : un métier comme tremplin ou comme aboutissement ?**

A ce stade de la recherche, nous savons déjà que les personnes qui demandent un agrément ont pour la grande majorité une autre expérience professionnelle et nous avons voulu savoir si ces professionnels envisageaient cette activité dans la durée.

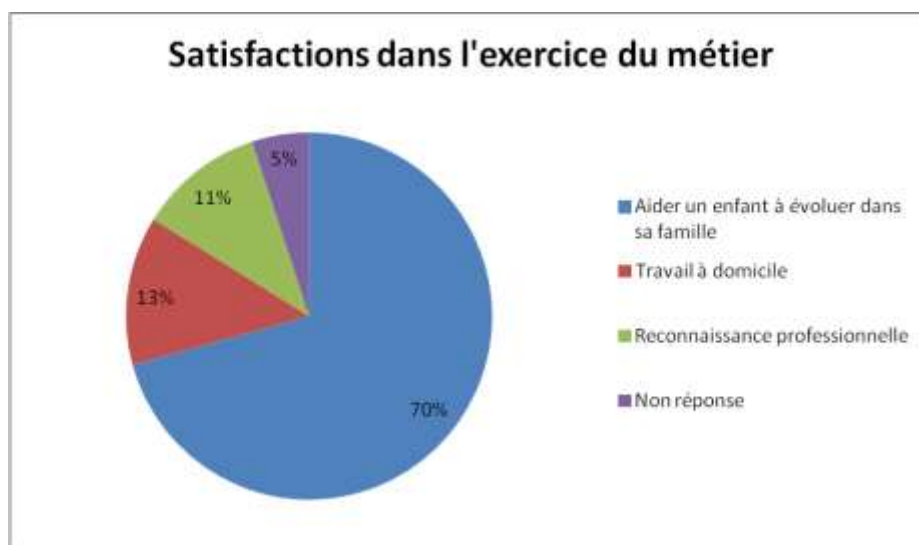
Les résultats de notre étude montrent que près de la moitié des personnes disent vouloir l'exercer jusqu'à la retraite. Le nombre de personnes qui a coché la réponse « ce métier jusqu'à la retraite » est en augmentation entre la première cohorte de 2007 (40,5%) et la seconde en 2009 (54,6%).

Si l'on croise ces résultats avec les réponses par classes d'âge, on constate, en fait que la durée notée est liée à l'âge du répondant : les plus âgés proches de la retraite ont noté moins de 5 ans... Ces résultats affinés mettent en évidence que la majorité des assistants familiaux envisage d'exercer ce métier jusqu'à la retraite :

Le nombre important de personnes qui ont répondu ne pas savoir (25%) peut aussi laisser supposer que ces personnes n'ont pas pensé stopper cette activité à un âge donné. Ceci renforce probablement encore les résultats ci-dessus.

Ce métier étant envisagé dans la durée malgré l'investissement qu'il nécessite, nous avons souhaité en comprendre les raisons. Pour ce faire nous avons examiné les réponses de la question qui concernait les points de satisfaction dans l'exercice du métier et une autre sur les aspects décevants ou qui mettent l'assistant familial en difficulté.

**95% des personnes ont répondu à la question** concernant les aspects du travail qui apportent le plus de satisfaction : 512 items ont été recensés.



Concernant l'importance d'aider un enfant confié à évoluer au sein de sa famille (70%), nous trouvons :

- « Aider les enfants dans leur parcours scolaire, les comprendre et les rassurer »
- « Aider des enfants, s'occuper d'eux, leur redonner confiance et les aider à grandir »
- « Aider les enfants, les épauler et voir leur évolution »
- « Aider les enfants qui n'ont pas eu la chance d'avoir eu une famille normale »
- « Apporter du bonheur à un enfant qui en a besoin »

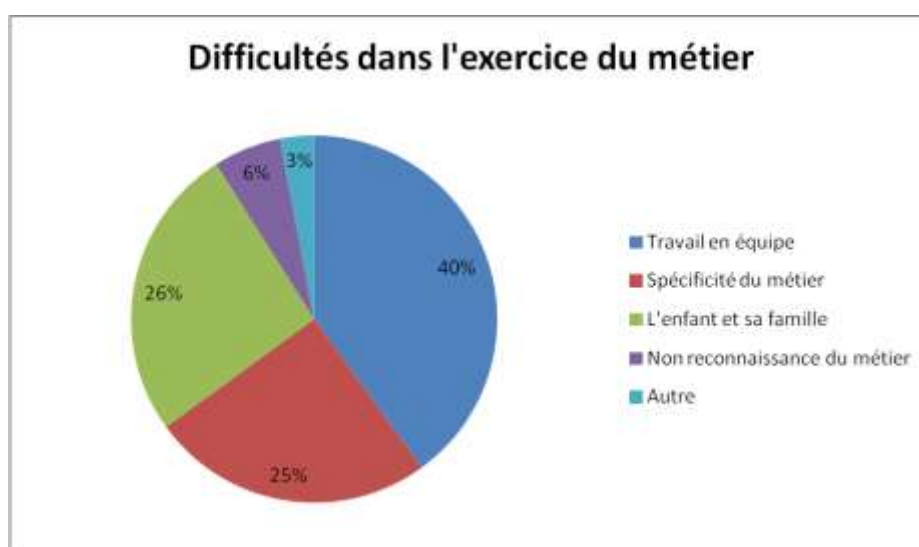
L'importance d'un travail à domicile :

Les 13% se déclinent en : travailler à la maison, concilier vie de famille et travail, continuer à élever ses propres enfants ainsi que le sentiment de liberté dans le travail

L'importance de la reconnaissance professionnelle : 11%

Les 11% regroupent le travail en équipe, la formation, un métier du travail social, le salaire.

Contrairement à la question sur les satisfactions, plus d'un tiers des personnes n'a pas répondu à la question concernant les difficultés ou les aspects décevants du métier. Ceci pourrait laisser supposer que toutes les difficultés ne sont pas encore identifiées en ce début d'expérience puisque un peu plus de 40% sont agréés depuis moins de deux années quand ils répondent au questionnaire.



Pour les difficultés identifiées par les professionnels de l'accueil familial, nous trouvons celles :

Liées aux difficultés d'un véritable travail en équipe : 40%

Les assistants familiaux font partie des équipes pluridisciplinaires dans les textes mais pas toujours dans la pratique.

Liées à la spécificité du métier : 25%

Dans un ordre décroissant, apparaissent la précarité (attente de placement, changement d'employeur), le métier à risque (pour sa famille, attachement/séparation), les contraintes administratives, les déplacements fréquents, le manque de formation suffisante pour certains accueils et les difficultés à prendre des congés.

Liées à l'enfant et à sa famille : 26%

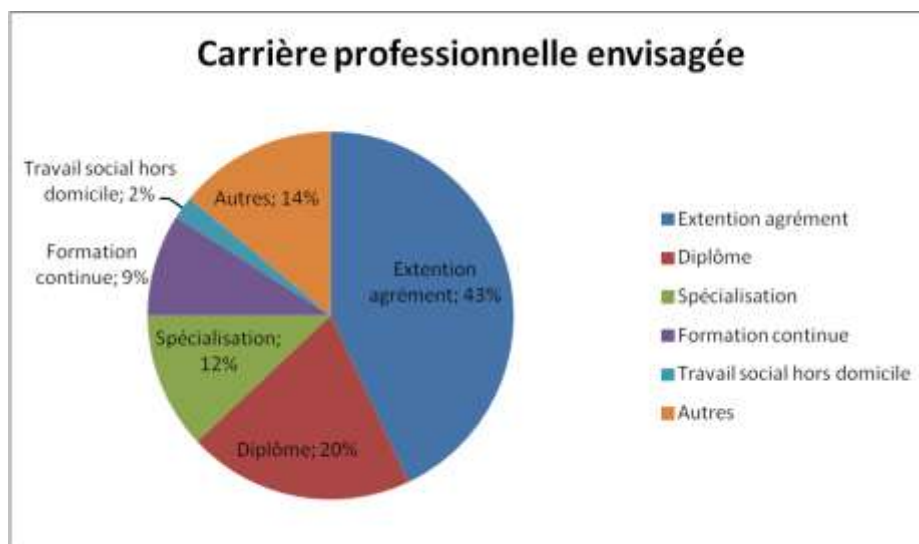
Comportement de l'enfant et relation avec sa famille.

Finalement les satisfactions sont engendrées par l'accueil de l'enfant et les principales difficultés recensées sont liées aux conditions d'exercice du métier.



Comment est pensée la carrière professionnelle ?

Pour aborder la carrière professionnelle, nous avons analysé les différents projets professionnels énoncés par les assistants familiaux. Plus de la moitié des personnes n'a pas répondu à la question concernant les projets. Le graphique ci-dessous illustre l'ensemble des réponses.



Les assistants familiaux en début de formation envisagent principalement une modification de leur métier en accueillant plus enfants (extension d'agrément) ou en se spécialisant : accueil des enfants handicapés, accueil relais, accueil des nourrissons en voie d'adoption... Les assistants familiaux qui envisagent le diplôme comme un tremplin vers d'autres métiers du social restent à la marge (2%). Ces résultats nous amènent à la conclusion que, à l'heure actuelle, les assistants familiaux en poste n'envisagent pas leur activité professionnelle comme un tremplin vers d'autres métiers du travail social.

Conclusion :

Même si la loi de 2005 pouvait laisser supposer l'arrivée de nouveaux profils d'assistants familiaux notamment sur les caractéristiques socio démographiques nous constatons, qu'excepté pour le niveau scolaire, le profil des personnes qui mènent à bien leur démarche de demande d'agrément reste homogène et relativement identique à celui des personnes interrogées 10 années auparavant sur notre région.

Quant aux trajectoires professionnelles, cette enquête insiste sur le fait que les assistants familiaux arrivent à ce choix de métier en connaissance de cause et après une longue expérience professionnelle pour la majorité.

Les trajectoires personnelles englobent une large empathie envers les enfants et des prédispositions à aider l'enfance en difficulté ou malheureuse. Cependant, le désir de s'investir dans une profession à part entière est présent et va même en s'amplifiant.

Au fur et à mesure de leur exercice professionnel, les assistants familiaux pointent que les principales difficultés résident dans la spécificité de leur métier

trop empreint de précarité et dans leur trop lente intégration au sein des équipes de travailleurs sociaux.

Malgré ces dernières considérations, la majorité des assistants familiaux envisage d'exercer ce métier jusqu'à leur retraite.

Les hommes font leur apparition. Si pour l'instant nous ne notons pas de différences significatives de leur profil ou trajectoire, on peut toutefois imaginer que le travail de couple, que cette situation instaure dans 80% des cas, va modifier le paysage de l'accueil familial et les aspects de sa professionnalisation.

### **Bibliographie :**

ANCELIN SCHÜTZENBERGER, A. (2000). : Aïe, mes aïeux ! La méridienne.

ANPASE (2006). L'accueil familial autrement entre nous. *Quels dispositifs pour les proches de l'enfant ?* Actes des journées d'étude juin, édition ANPASE.

ARC (2012). Le ressenti des professionnels au travail. Revue de l'UFNAFAAM, hors série congrès.

BONETTI, M. FRAISSE, J. de GAUGELAC, V. (1980). De l'assistance publique aux assistantes maternelles *la professionnalisation du maternage*, les cahiers de germinal 1980

EMPAN (2010). Accueil familial et enfance, éditions Erès, n° 80, décembre 2010.

WEIL, C. (Dir). (2010) *Les assistants familiaux de la formation à la professionnalisation* L'harmattan.

## **Claire Weil et Olivia Mundweiler-Le Navéaux**

### **Les paradoxes du métier**

Notre communication repose sur les observations que nous faisons toutes deux dans le cadre de nos missions de formatrices et sur nos réflexions nourries par les lectures d'articles de différents professionnels mobilisés dans l'étude de l'accueil familial. Elle vise à mettre à jour un certain nombre de paradoxes liés à l'exercice professionnel d'assistant familial interrogeant la professionnalisation de cette activité d'accueil. Si l'on admet qu'il existe, généralement, des liens entre professionnalisation et reconnaissance, pour cette profession, il existe aussi des tensions. En effet, alors que l'on parle de professionnalisation, on observe des difficultés pour certains assistants familiaux à se reconnaître professionnels, à se faire reconnaître comme tels.

Les raisons sont probablement liées aux paradoxes de la profession : ceux-ci feraient d'elle une profession singulière ? On pourrait le penser sachant que la définition du terme « paradoxe », dans le dictionnaire de langue française désigne « une opinion qui va à l'encontre de l'opinion communément admise » ou « un fait qui heurte le bon sens » ou « une proposition qui est à la fois vraie et fausse ».

Chacune des personnes de cette assemblée reconnaîtra certainement les paradoxes que nous allons étudier. Certains auront déjà été désignés à travers les précédentes communications. Il s'agit ici de mieux les identifier et pour nous, communicantes, d'apporter notre point de vue sur la façon dont ils se vivent et se gèrent par les intéressés eux-mêmes, les assistants familiaux, et les autres professionnels concourant à l'accueil des enfants. Car en effet, ceux qui étudient les paradoxes savent que la vie en est constituée et que l'on aurait tort de voir en eux des aberrations diaboliques mais plutôt des occasions de réfléchir sur nos conditions d'existence et en l'occurrence, pour l'accueil familial, les conditions d'une professionnalisation en ne perdant pas de vue l'humanisation de l'enfant et de sa famille, finalité ultime de l'accueil familial. Ainsi, nous indiquerons quelques pistes pour poursuivre le chemin de la professionnalisation des assistants familiaux. Seront donc mis à jour six paradoxes que nous considérons comme majeurs. La liste de ces paradoxes est bien évidemment non exhaustive et leur ordre de présentation est aléatoire.

Mais avant de présenter ces paradoxes, voici un extrait de l'ouvrage de Claude Rouyer, « Tu viens avec moi » Paris L'Harmattan, 2010 :

*« S'il y a des métiers à la con, y'en a un qui m'a toujours interrogé : assistante familiale.*

*Tu sais, ces personnes qui accueillent à leur domicile les enfants en difficultés.*

*Souvent mal-aimées, ces professionnelles de l'enfance souffrent encore d'un passé peu glorieux qui leur colle à la peau.*

*C'est dommage car s'il y en a sans doute des tordues, y'en a un paquet qui bosse sacrément bien !*

*Va-t-en recevoir chez toi des enfants paumés, révoltés, amochés... pour trois francs, six sous ! Va-t-en distinguer tes gosses et ceux des autres quand on vit tous ensemble !*

*Va-t-en être mère et professionnelle, objet d'amour et objet de haine, sacrée et profane à la fois !*

*Faut être drôlement douée » !*

Cet extrait révèle, à sa façon, en quoi ce métier peut revêtir de paradoxes. Voici ceux que nous avons relevés et analysés :

Le premier paradoxe est le suivant : l'assistant familial a pour tâche de créer du lien avec un enfant pour qu'il se construise à travers l'échange d'affects qui fondent l'identité des individus. On peut lire dans l'annexe 1 de l'arrêté du 14 mars 2006 relatif au diplôme d'Etat d'assistant familial : « *En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation* ». De plus, on sait que la proximité affective est véritablement propice à l'identification des besoins de l'enfant, objectif que l'ensemble des professionnels gravitant autour de lui cherche à atteindre pour répondre à ces besoins de manière cohérente. Par conséquent, pour assurer sa mission, l'assistant familial devra tisser avec l'enfant un lien d'attachement. Il devra offrir à l'enfant une relation d'attachement dans l'intimité de sa famille d'accueil et être en même temps inclus dans un cadre institutionnel, être positionné en professionnel. Or, par la nature même de la tâche qui consiste à s'occuper d'un enfant quotidiennement dans la proximité physique et dans les gestes de la vie de tous les jours, ce lien d'attachement ainsi créé, place de fait, l'assistant familial en position extra professionnelle brouillant largement le caractère institutionnalisé de l'activité d'accueil. On s'inquiète alors de ce lien, on met en garde l'assistant familial sur les limites qu'il ne faudra surtout pas dépasser. Mais quelles sont ces limites ? Sont-elles les mêmes pour tous les enfants confiés ? A quel moment considère-t-on que l'assistant familial commet une faute professionnelle par le lien qu'il crée avec l'enfant, ou, pense-t-on, qu'il ne crée pas ? Aucune autre profession du social ne nous paraît présenter une telle intrication entre le privé et le professionnel, entre l'intime et l'institutionnel. Et paradoxalement, dans la réalité professionnelle, on observe que les affects inhérents à ces conditions de travail dans une telle proximité relationnelle, sont laissés dans l'ombre comme pour dire qu'ils ne doivent pas exister. L'affect dans la relation assistant familial/enfant confié serait-il un tabou ? Quelle analyse en faisons-nous ?

En effet, ces affects, bien que naturels et donc indéniables, sont pourtant considérés comme transgressifs. Ils doivent donc être bannis laissant ainsi l'assistant familial avec une bonne charge de culpabilité. C'est ainsi que l'on entend fréquemment de la bouche des assistants familiaux : « On n'a pas le droit d'aimer les enfants que l'on nous confie » ; « Quand l'enfant retourne dans sa famille, on est très heureux pour lui mais on est triste aussi et on n'ose pas toujours l'exprimer ». Nous constatons clairement que tout n'est pas bon à dire dans l'espace social et en particulier les affects négatifs qui viennent heurter l'idéal maternel lié aux métiers de l'enfance mais pas davantage les affects positifs. Dans nos espaces de formation, nous rencontrons des professionnels bien embarrassés par cette impossibilité d'exprimer ouvertement cette réalité incontournable qui doit restée invisible socialement. Cet embarras est vécu de manière aiguë à la fois par les assistants familiaux et par les membres de l'équipe qui répètent sans cesse à l'assistant familial : « aimez cet enfant sans trop vous attacher » exprimant ainsi leur crainte, à juste titre, qu'il ne s'engage trop affectivement. L'assistant familial questionne le lien d'attachement à partir des traces de son vécu personnel, à partir de ce qui l'a fait devenir cette femme, cet homme, ce parent et aujourd'hui cet assistant familial. Le collègue,

éducateur, assistant social, qui est en lien direct avec l'assistant familial questionne le lien d'attachement à partir de sa posture professionnelle sans nécessairement repasser par la case « vécu personnel ».

Ce que nous entendons en formation à travers ces questions légitimes c'est bien la question du comment accueillir cet enfant, comment aller vers lui. Pour reprendre la jolie formule de Daniel Coum: « Accueillir l'enfant chez soi, c'est le rejoindre chez lui ». Tout le monde est d'accord pour reconnaître qu'un enfant a besoin de tisser des liens d'attachement avec des figures significatives. Mais là où cela devient paradoxal, c'est que tout le monde n'est plus toujours d'accord quand ce sont des professionnels qui tissent ces liens avec l'enfant accueilli.

Les assistants familiaux en formation viennent déposer ce paradoxe qu'ils découvrent parfois en s'engageant dans cette profession. Mais un lien d'attachement, c'est-à-dire un lien qui nous relie à l'autre par la mobilisation d'affects, est-ce un lien tellement dangereux qu'il faille le contrôler, le surveiller, voire l'ignorer ? N'y a-t-il pas malentendu sur ce que ce lien recouvre ? Ne projette-t-on pas sur ce lien, l'idée d'une dépendance à l'autre, l'enfant à l'égard de l'assistant familial et réciproquement ? Et pour poursuivre sur cette projection, comment s'attacher à un enfant qui n'est pas le sien, dira le sens commun. Une opinion différente doit être portée, selon nous, par l'ensemble des professionnels du placement familial. En effet, un lien de dépendance, ce n'est pas un lien d'attachement. Un lien de dépendance ne laisse pas d'espace pour faire émerger la singularité de chacun. C'est une relation aliénante, enfermante. En revanche, un lien d'attachement crée, certes de la dépendance, mais une dépendance qui soutient le mouvement de séparation / individuation, qui permet à l'enfant de se construire ou de se reconstruire sur des bases sécurisées.

Dans son article « Aimer les enfants : à quel titre ? » René Clément distingue deux formes d'amour : « celui qui attache et crée de la dépendance, la peur de perdre, fondé sur l'insécurité et l'inquiétude, la crainte de l'abandon de l'objet d'amour extérieur.

Celui qui permet de grandir et de se séparer sans mettre en danger l'autre, même si ça fait toujours un peu souffrir, qui fait qu'on peut garder l'objet aimé à l'intérieur de soi, même s'il est parti et loin de nous ».

Ce qui va nous mobiliser dans le cursus de formation initiale, c'est comment permettre aux assistants familiaux de tricoter leur manière à chacun d'être professionnel sans couper, cloisonner avec tout ce qui fait leur spécificité et leur personnalité. Repérer, comprendre, analyser les résonances affectives qui sous-tendent les liens d'attachement, permet de mieux repérer les points de fragilité, de défense, de protection des assistants familiaux, points qui sont à respecter. C'est parce qu'il y a remise en question, introspection, que les assistants familiaux peuvent dire leurs limites, leurs craintes, leurs interrogations. Pour que cette parole puisse être entendue et reçue en toute sécurité, il est nécessaire d'avoir une écoute qui se dégage du paradoxe énoncé. Dans certains services, nous observons que la profession gagne lorsque l'on admet et que l'on compose avec les affects dans l'exercice professionnel. Etre professionnel n'exclut pas de reconnaître les affects et dans faire des outils de travail. Plutôt que de marquer des clivages, on autorise une perméabilité. Ainsi, on ose les exprimer en équipe et on travaille dessus pour mieux comprendre les positions de chacun, enfant accueilli, intervenants auprès de l'enfant et aussi les difficultés. On peut alors avancer, sans culpabilité, en ajustant au besoin ses pratiques. Des cadres s'emploient, dans leurs services, à faire évoluer les représentations du métier d'assistant familial et changer les pratiques de collaboration. L'enjeu est de faire coopérer les différents professionnels autour d'un projet commun, celui de

l'enfant. Cela passe notamment par la reconnaissance par tous, y compris l'assistant familial, d'une réelle professionnalité de ce métier et la prise en considération de la dimension personnelle propre à son exercice. Cela passe également par la prise en compte que la mission de l'assistant familial est « sur mesure », que son travail est « au cas par cas », que les liens qui l'unissent aux enfants qui lui sont confiés ne peuvent être modélisables car chaque enfant est unique, chaque relation assistant familial/enfant est singulière. Face à ce « trop d'amour » ou ce « trop d'attachement », peut exister, dans cette collaboration, un nouveau concept mêlant intimité et professionnalité. Ainsi, l'équipe devrait être le lieu pour parler des affects et composer avec dans la pratique professionnelle mais quand elle échoue ou résiste, une autre stratégie peut être envisagée. Comme le soulignent plusieurs chercheurs dans le domaine du placement familial et de la profession d'assistant familial, l'existence d'un collectif de travail a pour effet de se reconnaître (avec ses affects) par la recherche de sens à la pratique professionnelle, de distance émotionnelle, de compréhension de ses difficultés et de mise en commun des incertitudes de la tâche. Cette démarche devrait d'ailleurs, de notre point de vue, être celle de tous les travailleurs sociaux, tout professionnel ayant effectivement ce travail à faire avec ses affects. Ce collectif de travail, lieu d'interactions entre pairs et de construction partagée d'une professionnalité, devrait, selon nous, se généraliser à tous les secteurs où s'exerce la profession. En effet, ce lieu offre aux professionnels une possibilité de se restaurer psychiquement. Il constitue un espace d'échanges où l'on est à la fois aidant et aidé. Il permet une distance avec la pratique et les sentiments d'envahissement, de captivité, de culpabilité. Il contribue à se reconnaître dans un lieu que constitue le collectif pour, ensuite, mieux se faire reconnaître... dans une équipe et plus largement dans l'espace social...

En somme, pour dépasser ce paradoxe inhérent au métier d'assistant familial, il s'agit pour tous de voir en quelque sorte « des liens qui libèrent » car permettant d'évoluer favorablement : des liens affectifs entre l'assistant familial et l'enfant confié, des liens de reconnaissance professionnelle entre assistant familiaux, avec les autres professionnels de l'enfance et plus globalement avec la société entière. Un regard social plus juste sur le métier, pourrions-nous dire...

Mais voici un autre paradoxe que rencontre le métier : l'assistant familial, avec sa mission d'assurer à l'enfant « permanence relationnelle, sentiment de sécurité et liens affectifs » doit en même temps être capable de maintenir le lien de cet enfant avec sa famille d'origine. Son rôle est « d'accompagner l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur dans ses relations avec sa propre famille ». Etre professionnel, c'est savoir se situer dans cet entrelacement entre deux familles en composant équitablement avec ces deux appartenances de l'enfant : à sa famille d'origine, à sa famille d'accueil. Voilà bien une délicate position dans laquelle se trouve l'accueillant convoqué à allier subtilement attachement et distance pour satisfaire à ces deux exigences. Quelle en est notre analyse ?

Il s'agit bien là du nœud du métier : « comment permettre à l'enfant d'être entre deux familles ? ». Comment allier subtilement attachement et distance pour préserver la place des parents ? Certains assistants familiaux affirment : « Quand les parents sont absents, c'est plus simple avec l'enfant ». Heureusement que l'enfant rappelle que même absent, le parent représente une figure d'attachement nécessaire à son développement psycho affectif : le conflit de loyauté est là pour le rappeler. Et encore une fois, quand la situation est parlée dans les équipes, quand la difficulté à allier attachement et distance est



accueillie plutôt que condamnée, quand cet aspect délicat du métier est véritablement travaillé en formation initiale puis en formation continue et dans des espaces d'analyse de la pratique, on peut considérer que l'assistant familial pourra plus facilement composer avec ce paradoxe. La situation d'un enfant « entre deux familles » n'est pas du tout naturelle, elle peut même paraître insensée. L'assistant familial n'est pas plus outillé que n'importe qui d'autre pour gérer ce paradoxe. Le soutenir dans l'exercice de son métier apparaît donc indispensable, incontournable.

Soutenir fermement et certainement pas accabler... voilà ce que l'on peut retenir...

Mais ce lien avec la famille d'origine n'est pas toujours évident et composer avec elle ne l'est pas davantage. Quand la famille d'origine demeure en grande difficulté avec l'enfant, dans les cas de rapprochements familiaux, de fait, perturbants pour l'enfant, la position professionnelle de l'assistant familial rencontre alors un nouveau paradoxe : celui de ne plus être, dans une certaine mesure, en position de protéger l'enfant de conditions qui ont présidé à la décision de le séparer de ses parents. Le sentiment de ne plus être, parfois, dans sa mission de protection est fortement ressenti chez la plupart des assistants familiaux, bousculés, de ce fait, dans leur professionnalité. Comment l'assistant familial peut-il supporter cela ? Voici ce que nous avons observé à ce sujet :

Une assistante familiale, au terme de sa formation, affirmait ceci : « On nous dit : « La professionnalisation de l'assistant familial passe par le respect de la parentalité, par le respect des droits des parents comme ceux des enfants ainsi que par la prise en compte de leur souffrance mutuelle ». Facile à dire mais pas facile à faire ! Et pourtant, il ne faut pas perdre de vue cela, même et surtout dans des situations où l'on n'est pas du tout d'accord avec les parents voire intolérants parce que tout ne peut être toléré. En ce qui me concerne, mes collègues éducateurs, assistants sociaux, psychologue, chef de service sont là, prêts à accueillir ma colère, mes doutes, mes angoisses. On réfléchit, on relativise, en équipe. Je repars soulagée d'avoir pu vider mon sac mais en restant vigilante pour toujours assurer la protection de l'enfant qui m'est confié. » Là encore, le rôle de médiateur de l'équipe est souligné. L'équipe qui fait tiers dans cette relation Assistant familial/enfant et assistant familial/parents de l'enfant apparaît incontournable. Pour exercer, pour parvenir à se dégager de cette situation délicate où les place parfois le principe du maintien des liens de l'enfant avec sa famille, l'assistant familial comme tous les autres professionnels du service d'accueil familial, nécessitent la position d'une équipe consciente de cela et solidaire.

Cette position d'équipe est heureusement rencontrée mais elle n'est certes pas généralisée... Du chemin reste à faire...

Mais voici un autre paradoxe dans ce paysage professionnel qu'entretiennent certains assistants familiaux eux-mêmes : d'un côté, on voudrait être reconnu professionnel mais d'un autre, on aurait peut-être intérêt à ne pas l'être trop... C'est ce que souligne Yvette Moulin, dans sa thèse de doctorat, « assistantes familiales, une professionnalisation au risque de la reconnaissance ». Mettre en exergue sa pratique, la théoriser, l'objectiver, identifier des principes... passer de l'expérience à l'expression... c'est prendre le risque de normaliser des actes de la vie de tous les jours, intuitifs, créatifs, adaptatifs, toujours contextualisés, c'est prendre le risque de dénaturer des actes qui relèvent du naturel. Comment l'assistant familial peut-il éviter de tomber dans ce « piège-paradoxe » ? Notre analyse est la suivante :

En effet, certains voient dans cette dynamique de professionnalisation, le basculement d'une posture passant d'un « tout maternel » constituant l'essence même de la profession, à un « tout professionnel » (Gauguet A. 2001). Ils désignent une professionnalisation en quelque sorte stéréotypée et désincarnée de la personne. Et pourtant, c'est bien la personne en tant que sujet qui conditionne une véritable relation avec l'enfant accueilli, indispensable à sa réparation, à son épanouissement. « La professionnalisation du métier ne risque-t-elle pas d'entraîner la perte du « cœur du métier », sa dénaturation ? », s'interroge Claire Turbiaux, présidente de l'Association Nationale des Placements Familiaux. Comment dans ce mouvement la réduire ou même l'éviter ? L'assistant familial exerce dans le quotidien, dans la vie de tous les jours. Ses actes renvoient à ceux que pose toute famille dans le soin, l'accompagnement éducatif, le soutien affectif de ses propres enfants. Dans le concret des situations à vivre avec l'enfant accueilli : manger, jouer, échanger, regarder la télé, travailler au jardin, s'occuper du linge, faire les courses, se promener... peut-on véritablement différencier vie personnelle et vie professionnelle ? Peut-on véritablement répertorier ces tâches dans un référentiel professionnel ? Entre la tâche prescrite et la tâche réalisée se trouve l'expérience qui ne peut être décrite que par celui qui la vit. Il faut pourtant l'admettre, tous les actes de l'exercice professionnel posés dans le cadre des missions liées au métier, sont bien des actes professionnels. L'assistant familial s'inscrit dans cette activité sociale qui consiste à accueillir un enfant et toute la famille d'accueil devient un espace professionnel de soutien, d'étayage à la personne en souffrance, actrice d'un processus éducatif, voire thérapeutique. Chacun joue un rôle, chacun est impliqué. Les actes de la vie quotidienne, portés par l'assistant familial et sa famille, font traces et valeurs dans sa conception éducative : comment les travailler, peut-être les réaménager, pour qu'ils fassent sens dans le cadre du projet de l'enfant ? C'est justement ce pas de côté qui est demandé aux assistants familiaux : porter un autre regard sur les actes du quotidien adressés à l'enfant accueilli, pour leur donner un sens professionnel. On observe que les équipes qui reconnaissent dans ces actes naturels, des actes professionnels, permettent aux assistants familiaux d'être dégagés des injonctions d'objectivité et de normalisation des pratiques, comme le défend Christine Salvat, psychologue du travail. Cette reconnaissance permet ou pour le moins, favorise la collaboration entre les assistants familiaux et les autres travailleurs sociaux. Et cette collaboration participe indéniablement du processus de légitimation sociale des compétences familiales que l'assistant familial développe au service de sa profession.

Et là encore, lorsque l'équipe échoue ou résiste, le collectif de travail peut aider à aller dans ce sens de légitimer des actes du quotidien en les considérant comme étant professionnels. Se reconnaître dans ce collectif pour ensuite, se faire reconnaître en équipe...

Un autre paradoxe désigne, cette fois, le diplôme d'Etat. Avec l'évolution de la profession, le diplôme d'Etat est créé mais celui-ci ne revêt pas de caractère obligatoire pour l'exercice professionnel. Le fait que le diplôme d'Etat existe désormais, confère indiscutablement à l'activité de l'assistant familial un caractère professionnel. Cette idée que le diplôme participe de la reconnaissance professionnelle de l'activité d'accueil est soulignée dans l'article premier de l'arrêté du 14 mars 2006 stipulant que « le diplôme d'Etat d'assistant familial atteste les compétences professionnelles pour exercer les fonctions et activités » inhérentes à ce type de travail social. Or, si désormais le diplôme permet plus



qu'avant à l'assistant familial de marquer cette place de professionnel vis-à-vis d'une équipe et donc une certaine distanciation avec le côté personnel, familial de l'activité, ce diplôme peut aussi, en même temps, le placer face à un risque de distance avec l'équipe. Comment analysons-nous ce paradoxe ?

Titulaire de ce diplôme, l'assistant familial se voit désormais davantage légitime à postuler auprès de différents employeurs, proposant ses services selon des conditions d'exercice déterminées et négociées avec eux. Certes, si cela était possible avant, on peut dire que la création du diplôme a symboliquement renforcé ce sentiment de légitimité. Le diplôme mentionné dans le Curriculum Vitae, est perçu comme un atout au recrutement. Mais, dans un mouvement inverse, le diplôme provoque, au sens exact du terme, une certaine distance avec l'équipe de l'assistant familial qui peut penser que dans la mesure où, n'étant pas exigé pour exercer, il n'a pas à être mis en avant comme soi-disant preuve irréfutable d'une professionnalité. Il est vrai que ce n'est pas le diplôme en soi qui est gage d'une compétence professionnelle, quelque soit le diplôme. Nous devons admettre cela, même si nous sommes toujours très heureux d'accompagner les assistants familiaux jusqu'à l'obtention du diplôme. L'important, de notre point de vue, c'est que l'assistant familial progresse dans sa compréhension de la dynamique de l'accueil familial, qu'il puisse cheminer à la fois avec ce qu'il est et ce qu'il fait. Dans certaines équipes, on attend de l'assistant familial qu'il demeure discret et surtout modeste avec son diplôme d'Etat à défaut d'entraîner quelques agacements et crispations. Il est vrai que certains assistants familiaux mettent parfois un peu maladroitement en avant un savoir acquis en formation qui prend alors valeur de savoir absolu, ce qui renforce ces agacements et crispations. Mais on voit bien là, des mécanismes psychosociaux se mettre en place dans les organisations de travail où certains travailleurs sociaux pensent risquer leur place quand d'autres, les assistants familiaux notamment, prennent la leur... La crainte serait d'être rabaissé tandis que l'autre s'élève. Si l'on peut comprendre la résistance au changement en général et en particulier, à l'évolution des professions, aux nouvelles conceptions de la protection de l'enfance et notamment du placement familial, cette résistance, il faut bien le voir, freine réellement la professionnalisation des assistants familiaux. On voudrait au fond, sans l'avouer, qu'ils ne soient pas considérés professionnels à part entière pour qu'ils ne fassent pas de l'ombre aux autres professionnels. Ce n'est bien sûr pas le cas dans toutes les équipes, et il ne s'agit pas de généraliser, mais cela reste tout de même une réalité. Sur le terrain, cette place de « collègue » est loin d'être partout acquise. Il apparaît que bien du chemin reste à parcourir pour mettre au même niveau, sur un pied d'égalité, assistants familiaux et autres travailleurs sociaux canoniques d'autant plus que ces derniers sont souvent désignés comme accompagnateurs et contrôleurs des situations de placement. On se heurte ici, à la hiérarchisation des statuts alors même que l'assistant familial, contrairement aux autres professionnels, vit 24h sur 24h avec l'enfant. Il se ressent souvent renvoyé à la marge du dispositif. Dans cette situation, il apparaît difficile encore une fois de consolider une identité professionnelle.

La généralisation par les services, d'une analyse de leurs propres fonctionnements et notamment ceux relatifs aux interactions professionnelles, apparaît indispensable pour donner aux diplômes une vraie valeur quel que soit leur niveau.

Ce paradoxe lié au Diplôme d'Etat d'Assistant Familial nous conduit à un autre, cette fois, lié au statut professionnel : la spécificité de la profession réside dans

le caractère permanent de l'accueil de l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur. Dans les textes réglementant la profession, il est dit que l'assistant familial « accueille habituellement et de façon permanente des mineurs ou jeunes majeurs à son domicile »... On parle « d'accueil familial permanent », de « permanence relationnelle », « d'attention, soins et responsabilité éducative au quotidien »... On postule que la reconstruction du sujet accueilli, sa vie, son bien-être dépendent d'une attention continue et quotidienne et c'est ce qui fonde justement son placement en famille d'accueil. La nécessaire permanence de l'accueil implique donc des conditions de travail pour lesquelles il ne peut être question de durée de travail journalière ou même hebdomadaire. En revanche, le droit du travail prévoit des congés payés... Cet aspect du droit que constituent les congés payés est considéré comme un acquis social dans l'évolution du statut de l'assistant familial mais, se heurtant au principe même de continuité relationnelle auprès de l'enfant accueilli, il s'avère inapplicable ou du moins difficilement applicable. Comment se vit concrètement ce paradoxe dans l'exercice professionnel de l'assistant familial ? Voici le produit de notre observation :

En effet, cette disposition légale excluant des temps définis de travail pour l'assistant familial, déroge au droit commun du fait de la spécificité de la tâche. L'assistant familial ne peut se séparer des sujets accueillis pendant ses congés payés sans l'accord préalable de son employeur. Cet accord est fonction de la situation de l'enfant notamment de ses besoins psychologiques et affectifs et des possibilités de remise à sa famille d'origine, de la disponibilité d'un autre assistant familial pour un accueil-relais et aussi du besoin de la famille d'accueil de « marquer une pause ». La décision peut toujours être un refus à la demande de l'assistant familial, dans l'intérêt de l'enfant. Néanmoins, dans ce cas, l'employeur doit motiver sa décision. Dans la réalité, nombre d'assistants familiaux se trouvent paradoxalement en congés tout en continuant à accueillir un enfant. Ainsi, concrètement dans cette situation, les contacts entre l'assistant familial et le service n'ont lieu que s'il y a urgence. Une assistante familiale l'exprimait aussi de cette manière : « On observe une certaine distance avec le service pour marquer le fait que l'on est en congés. Les référents de l'enfant la respectent ».

Dans cette situation, comment affirmer son statut de professionnel ? On voit bien qu'existe une tension permanente entre droits salariaux et intérêt de l'enfant.

Il s'agissait là du dernier paradoxe mis à jour pour cette communication. D'autres existent, on pourrait en parler mais il nous faut conclure. Pour cela, voici quelques éléments de réflexion que nous pouvons apporter sur la question de la professionnalisation. Nous voudrions dire que nous considérons que la construction de la profession est continue et que la poursuite du processus de professionnalisation consiste à tenter de dépasser ces paradoxes mis en lumière, sans prétendre les effacer. L'étude de tous ces paradoxes nous a permis d'explorer quelques pistes d'étayage et d'évolution de la profession. On aura pu relever, dans ce sens, plusieurs démarches ou stratégies reposant sur de véritables valeurs partagées comme peut l'illustrer le travail en équipe. Aujourd'hui, on observe que le regard d'autrui sur cette activité change et que change également le regard des assistants familiaux sur eux-mêmes. Ces professionnels tendent à rendre plus visible la conversion de leurs savoirs d'usage en compétences éducatives encadrées, leur rôle de parent en rôle d'éducateur, leur domicile, espace familial, en espace professionnel. Est-ce là le signe d'un certain dépassement des paradoxes de la profession ? C'est

l'hypothèse que nous faisons et qui nous conduit à penser que cette profession, comme toutes les autres professions est bien singulière.

## **Marc Fourdrignier**

### **Assistant familial: une profession sociale singulière**

L'intervention que j'avais prévue aurait pu se faire en ouverture de notre journée d'étude. Nous avons fait le choix de la mettre à la fin et elle vise à la fois à revenir sur la thématique générale qui nous a réuni et à reprendre tel ou tel point évoqué par les différents intervenants.

Pour structurer mon propos j'opte pour retenir six points qui nous donnent six questions pour ne pas finir ... Il s'agit de la singularité, de la professionnalisation, des compétences, du domicile, du travail social et du genre.

#### 1. La question de la singularité

Pourquoi s'interroger sur la singularité ? Cette question est venue de la réforme de 2005 et notamment de la création du Diplôme d'Etat d'Assistant Familial(DEAF)<sup>20</sup>. Le référentiel professionnel débute par la phrase suivante : *« l'assistant familial est un travailleur social, qui exerce une profession »*....Ces quelques mots sont censés régler doublement le problème des anciennes nourrices et des assistantes maternelles à titre permanent. L'assistant familial, masculinisé au passage, devient à la fois un travailleur social et une profession. Symboliquement cela marque l'entrée dans la grande famille des métiers du travail social et notamment des 14 diplômes d'Etat, portés par la Direction Générale de la, Cohésion Sociale. De la sorte disparaissent trois éléments de singularité : ne pas être travailleur social, ne pas constituer une profession ; ne pas avoir de diplôme d'Etat. Pour autant toute singularité a-t-elle disparue ? C'est bien là le questionnement central qui nous a réunis aujourd'hui.

Mais qu'est-ce que la singularité ? Tout d'abord d'un point de vue philosophique elle a à voir avec la personne. En effet *« Ce sont les penseurs de l'école néo-platonicienne qui ont conçu l'idée de la singularité substantielle », (...). Les chrétiens ont repris cette idée, (...), C'est pourquoi la persona, qui n'avait rien de métaphysique au départ est entrée dans le vocabulaire de l'ontologie et s'est mise à désigner dans le cadre de ce vocabulaire, le principe ultime d'individuation, à savoir ce qui singularise chacun d'entre nous, ce qui le singularise non pas accidentellement ( par son physique, par sa position dans le monde) mais substantiellement comme tel acte d'être, telle position dans l'être »*<sup>21</sup>. En littérature on dira que *« Ce qui est singulier est d'abord étonnant, exceptionnel, presque aberrant. La singularité de la littérature tient précisément dans son expérience extraordinaire. Et la singularité des œuvres est l'aptitude à être différente des autres, sans passer par l'unitarisme »*<sup>22</sup>

---

<sup>20</sup>- Décret n° 2005-1772 du 30 décembre 2005 relatif à la formation des assistants familiaux et instituant le diplôme d'Etat d'assistant familial (J.O. du 31 décembre 2005). Arrêté du 14 mars 2006 relatif au DEAF (B.O. Santé, 2006/4, 15 mai 2006 123-128).

<sup>21</sup> Duméry, H. Personne, Encyclopaedia Universalis.

(<http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/personne/> en ligne consulté le 14.11.2013).

<sup>22</sup> Dubreuil, L. (2013). Atelier de théorie littéraire : Singularité  
<http://www.fabula.org/atelier.php?Singularit%26eacute%3B>

Dans un registre plus sociologique comment peut-on aborder la question de la singularité. Ce terme est employé pour qualifier un type de travail, caractéristique de certaines professions, notamment celles du travail social. Singularité, complexité et incertitude sont les trois qualificatifs retenus. Il s'agit donc de la singularité des cas auxquels les professionnels sont confrontés. Il s'agit ensuite d'un travail à partir de situations complexes, dans le sens où l'analyse des problèmes que traitent les professions dont il est question ici est potentiellement infinie. Singularité et complexités sont alors sources d'incertitude. (Champy, 2009, p 83). Ces trois éléments sont complétés par un quatrième l'autonomie ; elle constitue le corollaire nécessaire. Sur cette base on peut se demander si la marchandisation de l'action sociale vise à limiter la relation de service ou à la transformer d'un service personnalisé en un service impersonnalisé. En effet la tension entre l'institution et le client devient forte. La multiplication des protocoles, des démarches qualité, des formes de contrôle accru du travail, des référentiels en tout genre contribue à ce que les professions soient de moins en moins singulières.

Dans une autre perspective on peut dire que les professions voient leur autonomie mise en question dans les transformations actuelles. Pour Florent Champy « *les réformes initiées dans le cadre du Nouveau Management Public constituent des tentatives de restreindre l'autonomie dont les membres de diverses professions bénéficient dans le cadre de leur travail (...) il est à craindre que les remises en question aient des effets négatifs assez considérables sur la qualité du travail professionnel* » (Champy, 2011, p 260). Il tente de montrer « pourquoi il faut défendre l'autonomie professionnelle et comment »<sup>23</sup>. Son argument repose sur le fait qu'il s'agit de professions à pratique prudentielle dans la mesure où « elles traitent de problèmes à la fois singuliers et complexes, dans des situations de fortes incertitudes. ». Cela fait référence à la définition d'Aristote selon lequel « *la prudence désigne un mode de connaissance et d'action requis quand une irréductible contingence, des incertitudes, mettent en défaut la science, qui est adaptée seulement pour traiter de l'universel* » (Ibidem, p 263).

Pour aller plus loin, et sur la base de cette construction théorique, il serait nécessaire de voir dans les pratiques de l'intervention sociale ce qu'il en est du singulier, de l'incertitude, du sujet, au regard de ce qui peut être appréhendé dans les catégories du standard, de l'universel et du protocole. Cette tension forte se retrouve dans tous les domaines. C'est notamment dans le cas de la formation en travail social. Les réformes des années 2000 ont introduit les référentiels de compétence qui ne prennent pas en compte la singularité du stagiaire, du lieu de stage ... La tension va alors porter sur le référentiel de compétence et la pratique réflexive<sup>24</sup>.

Dans ce registre qu'en est-il de la singularité de l'assistant familial. Il est a priori beaucoup moins soumis aux restrictions d'autonomie évoquée... quoique cela serait sans doute un point à observer plus précisément., notamment dans ses relations avec les services de protection de l'enfance. Si la singularité ne réside

---

<sup>23</sup> – Titre de l'article cité.

<sup>24</sup> – Un ouvrage collectif vient d'être publié sur ce thème : Carignan, L. Fourdrignier, M. (Dir) (2013). Référentiels de compétences et pratiques réflexives, PUQ

pas d'abord dans l'activité prudentielle, qui est plus ou moins le propre de toute activité du travail social, réside -telle dans le processus de professionnalisation ?

## 2. La question de la professionnalisation

Beaucoup d'écrits consacrés au sujet qui nous réunit font référence à la professionnalisation. Pour autant il nous semble discutable d'affirmer comme le fait un ouvrage récent que « la loi du 27 juin 2005 a marqué les placements familiaux en France, entamant un mouvement irrémédiable de professionnalisation du métier d'assistant familial ». (Cambon, 2013, p 13). En effet si l'on considère que la professionnalisation est l'ensemble du processus qui transforme une activité en un métier reconnu, reposant sur un processus spécifique de construction de compétences et porteur d'une identité particulière propre au groupe professionnel constitué le processus est engagé bien avant. Dans cette perspective la loi de 2005 constitue une étape importante dans un processus ancien et non abouti.

Pour clarifier la notion de professionnalisation il faut partir de deux points : la distinction nécessaire entre le processus et le résultat ; l'existence de quatre sens du mot profession<sup>25</sup>

|                                                                                                                                 |                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PROFESSION = DECLARATION<br><br>Vocation professionnelle<br><br><i>"action de déclarer hautement ses opinions ou croyances"</i> | PROFESSION = FONCTION<br><br>Position professionnelle                                                             |
| PROFESSION = METIER<br><br>Spécialisation professionnelle                                                                       | PROFESSION = EMPLOI<br><br>Classification professionnelle<br><br><i>"Occupation par laquelle on gagne sa vie"</i> |

Partant de là on peut distinguer, de manière non exclusive, différents processus de professionnalisation en tentant d'identifier le résultat attendu, voire les référentiels mobilisés. Il est notamment proposé de distinguer des processus individuels et des processus collectifs, référés à la famille et aux services de protection de l'enfance.

Sur cette base on pourrait se demander quel(s) est (sont) le(s) processus travaillé(s) en formation.

---

<sup>25</sup> – Dubar, C. Triper. P. (2005). Sociologie des professions. A. Colin, p 4-6.

## **A- Des processus individuels**

| Dénomination du processus                                                                                                                                                                | Définition du processus                                                                                                                                                                                                                            | Référentiel utilisé                                                                            | Résultat attendu                                                                                                                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Salarisation</b><br><br>La profession est un emploi                                                                                                                                   | Transformation d'une activité ou d'une occupation en un emploi par une reconnaissance statutaire Se concrétise par le passage d'une activité bénévole, domestique ou militante en une activité salariée-ou non ?- reconnue socialement             | Code du travail, statuts de la fonction publique, conventions collectives                      | Avoir un statut reconnu<br>L'A.F. est contractuelle de la fonction territoriale et non fonctionnaire. Quid de l'obligation de formation continue ?                                    |
| <b>Construction d'une qualification (diplôme)</b><br><br>L'A.F. a le titre d'A.F. d'emblée, avant la formation et avant le diplôme.<br><br>La profession est une qualification, un titre | Définition d'un cursus de formation par l'État, qui joue un rôle de garant de la qualification, par le diplôme qu'il délivre à l'issue de ce cursus. Sa possession peut être requise pour accéder - ou pour y rester- à un marché du travail fermé | Référentiel de compétences de l'assistant familial <sup>26</sup><br><br>(compétence générique) | Avoir un diplôme<br>Obligation de 300 h de formation pour renouveler l'agrément (5 ans). Et avoir le DEAF pour exercer partout sur le territoire national ? ( pas le cas aujourd'hui) |
| <b>Constitution d'une profession</b>                                                                                                                                                     | Constitution d'un corps, d'un groupe professionnel qui s'autonomise et s'identifie à travers une même dénomination et souvent une identité affichée. Cela peut passer par une                                                                      | Référentiel professionnel du travailleur social DE<br>Définition de la                         | Appartenir à une profession reconnue<br>Il existe deux associations nationales d'A.F. et                                                                                              |

<sup>26</sup> Art. D. 451-100 du CASF – Le diplôme d'Etat d'assistant familial atteste des compétences nécessaires pour accueillir de manière permanente à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs.



|                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                 |                                                                 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|
| La profession est un groupe professionnel                          | réglementation précise des actes professionnels et par la constitution d'un ordre.                                                                                                                                                                                              | profession et du contexte de l'intervention                                                                                                                     | un code déontologique d'avril 93 par l'une de ces associations. |
| <b>Construction d'un métier</b><br><br>La profession est un métier | Constitution d'un ensemble d'activités en un tout autonome qui va devenir un métier, par un travail de déconstruction/reconstruction, à partir de fonctions déjà existantes. Des compétences spécifiques vont être nécessaires notamment au regard du lieu d'exercice du métier | Référentiel de compétences de l'assistant familial au Conseil Général XX<br>Traduction du référentiel professionnel par l'employeur : Contrat d'accueil, P.P.E. | Bien exercer son métier au sein d'une organisation              |

## **B. Des processus collectifs**

| Dénomination du processus                                                                                           | Définition du processus                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | Référentiel utilisé                                | Résultat attendu                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| <b>Construction d'une famille d'accueil</b><br><br>La profession s'exerce dans son milieu familial avec sa famille. | Processus par lequel l'assistant familial va mobiliser, de différentes manières, et organiser sa famille afin de contribuer à l'accueil de l'enfant ou de l'adolescent confié.<br><br>Pour ce faire les membres de la famille vont devoir adopter des (attitudes) manières d'être particulières (voire) et se doter de compétences particulières | Référentiels théoriques de la psychologie clinique | Constituer une famille d'accueil qui incarne le projet d'un groupe |

|                                                                                                                                                      |                                                                                                                             |                       |                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|
| <b>Inscription dans un service de protection de l'enfance ou thérapeutique ou médico-social.</b><br><br>La profession s'exerce au sein d'un service. | Processus par lequel l'assistant familial et sa famille (va) vont prendre et trouver place au sein d'une équipe de travail. | Projet de service (?) | Etre membre d'un service |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|--------------------------|

### 3. La question des compétences

La création de ce diplôme va se faire en « dupliquant » le même modèle que celui qui a été utilisé dans tous les diplômes d'Etat qui ont été créés, ou réformés entre 2002 et 2009. Symboliquement ce groupe professionnel n'a plus de différence avec les autres. Dans cette mesure là se pose de la question de sa singularité. En quoi l'utilisation d'un référentiel de compétences est compatible avec la singularité nécessaire à l'exercice de la profession ?

Le référentiel de compétences est structuré en trois domaines de compétences (DC1 : accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil ; DC2 : accompagnement éducatif de l'enfant ; DC3 : communication professionnelle. Chacun est alors décliné en compétences et en indicateurs de compétences.

Cette présentation laisse planer un doute : dans quelle mesure les indicateurs de compétence « épuisent » la compétence ? D'une autre manière, et en termes d'évaluation, considère-t-on que pour posséder la compétence il suffit de valider les indicateurs proposés ? La discussion porte alors sur la portée et l'usage qui est fait par les différents acteurs de ce référentiel de compétences

Ceci recouvre à la fois la représentation, que les différents acteurs s'en font : est-ce une contrainte, un cadre sécurisant, une feuille de route ? C'est aussi la connaissance plus ou moins fine que les acteurs vont en avoir. C'est encore la question de l'appropriation et des usages l'appropriation et les usages que les uns et les autres vont en faire aux différents moments de la formation. Un référentiel se présenterait comme "un ensemble de prescriptions, de normes, d'autant plus discutables qu'elles seraient en décalage avec la spécificité de l'environnement dans lequel elles seraient censées s'exercer. Dans cette perspective, la référentialisation serait un passage obligé pour donner du sens collectif et des valeurs partagées à une activité formative, mais les référentiels seraient "à jeter après usage". (Chauvigné, 2010, p 78).

Il représente alors une structure normative imposant de bonnes pratiques. Ce qui serait véhiculé dans les formations aurait aussi l'avantage de préparer le futur professionnel à se conformer aux protocoles et aux bonnes pratiques qui envahissent aujourd'hui le champ professionnel

### 4. La question du domicile

Le décret du 30 décembre 2005 est venu affirmer que « *le diplôme d'Etat d'assistant familial atteste des compétences nécessaires pour accueillir de manière permanente à son domicile et dans sa famille des mineurs ou des jeunes majeurs* (art D. 451-100. du CASF). Cette formule est intéressante car elle ancre le métier à la fois dans le domicile et dans la famille, dissociation qu'il serait important d'analyser.

Pour autant cela interroge sur comment on peut faire social à domicile pour reprendre le titre d'un numéro de la revue Vie sociale et traitements. Dans ce numéro les coordinateurs posent le fait suivant : « *lorsqu'il s'agit d'un accueil domiciliaire institutionnalisé, qui n'est donc plus un accueillir « chez soi », le geste de l'hospitalité solidaire se déplace d'une certaine façon vers celui de l'hôtellerie contractuelle* ». (V.S.T., 2012, p 17). Ceci pose question : dans quelle mesure peut-on dire que l'agrément transforme le domicile ? Un domicile agréé

ne serait plus vraiment un domicile : il est vrai qu'il est soumis à un regard public et professionnel. Il n'est plus vraiment intime... Cela rejoint le questionnement d'Elia Djaoui, qui met en évidence ce statut paradoxal du domicile, à la fois espace d'intimité et aussi catégorie de l'action publique, à la fois lieu de vie et espace professionnel. Ce double visage a pour effet de remettre constamment en question les frontières communément admises entre domaine public et sphère intime. Ces interventions dans ce lieu éminemment privé, plus qu'à un contrôle des familles, visent à une véritable gestion de l'intime, celle de la personne prise en charge, évidemment, mais aussi celle du praticien, voire de sa famille. (Djaoui, 2011, p 8). En cela ce travail à domicile constitue bien l'une des singularités de la profession.

## 5. La question du genre

Dans un article intitulé la question du genre, continent noir du travail social, Caroline Hefter parlait, fin 2012, de cet impensé du genre et se demandait « pourquoi le travail social, si réflexif sur lui-même fait-il l'impasse sur l'analyse de la construction des identités sexuées et des rapports sociaux entre les hommes et les femmes » (Hefter, 2012, p 22).

Tentons de poser ici quelques jalons pour ouvrir la question. Deux points peuvent être évoqués : la place des conjoints et l'entrée des hommes dans la profession.

- la place des conjoints : on peut se demander si nous n'avons pas ici une question qui se pose en miroir, à l'envers de la manière dont elle se pose habituellement. En effet c'est le silence sur les conjoints (Allières, 2008). L'auteur montre, par des témoignages, l'omniprésence des conjoints auprès de leurs épouses dans cette situation d'accueil familial permanent. Ils disent tous les efforts, la permanence, la continuité du rôle tenu par ces hommes qui relève, semble-t-il, d'une forte affirmation identitaire conjointe : « nous sommes famille d'accueil ! » ou encore « je suis le mari de... ». De ce point on pourrait parler d'une forme de professionnalisation collective, comme nous l'avons indiqué précédemment, celle de la famille d'accueil, bien qu'elle ne soit pas clairement demandée, ni rémunérée en tant que telle. On retrouve là un questionnement très présent dans les professions indépendantes pour qui il y a souvent superposition des lieux, des temps et des fonctions. Les frontières sont alors beaucoup plus poreuses que dans des activités salariales classiques.

De son côté Emmanuelle Martins a étudié les modalités de participation des conjoints d'assistantes familiales au suivi institutionnel des jeunes qui vivent au sein de familles d'accueil, afin d'identifier le rôle du conjoint de l'assistante familiale auprès des jeunes accueillis dans trois services de placement familial français issus du secteur associatif. A partir d'entretiens et de questionnaires elle montre que la majorité d'entre eux participe au déroulement du suivi des jeunes effectué par les travailleurs sociaux en dépit d'une absence de reconnaissance institutionnelle de leur rôle. L'ambiguïté de ce statut de « bénévole » est à l'origine de difficultés qui commencent à être prises en compte par certains services de placement familial qui organisent des groupes de paroles spécifiques en direction des conjoints. (Martins, 2009).

- l'entrée des hommes dans la profession :

Anne Olivier et Claire Weil parlaient, il y a quelques années déjà , d'une nouvelle donne dans le placement familial ( Weil, 2010, p 41). « *Depuis peu un nouveau changement émerge avec l'arrivée de professionnels au sein d'un métier jusqu'à présent exclusivement féminin bien qu'ouvert aux hommes depuis 1992* » Qu'en est-il aujourd'hui ?

Proportion d'hommes dans les formations sociales en 2011.

| Assistant de Service Social | Educateur de Jeunes Enfants | Educateurs Spécialisés | Aide médico-psychologique | Assistant Familial |              |
|-----------------------------|-----------------------------|------------------------|---------------------------|--------------------|--------------|
| 7.2 %                       | 3.7%                        | 24.0 %                 | 12.6%                     | 13.7%              | 16.7%        |
| (N = 8537)                  | (N = 5123)                  | (N = 14398)            | (N = 12 669)              | (N = 3 967)        | (N = 65 966) |

Source : DRESS, 2013

Parmi les personnes en formation, en France en 2011, la profession d'assistant familiale est l'une de celles qui a la proportion d'hommes la plus élevée avec 13.7%.

Ce mouvement , qui semble se confirmer , mérite examen : est-ce que le développement du processus de professionnalisation contribue à en faire un vrai métier et à attirer des hommes ? Est-ce que la professionnalisation est- une manière de sortir de l'ombre, de professionnaliser une activité, jusque là peu visible ? Est-c e en train de devenir une activité familiale , un métier de couple ?

## 6. la question de la reconnaissance

Cette question se pose d'abord dans les interactions avec les autres travailleurs sociaux. L'une des « mères » des dernières réformes , Anne OUI, dit « L'enjeu des problématiques actuelles n'est plus tant la professionnalisation des familles d'accueil que de trouver une meilleure synergie entre tous les acteurs du placement » <sup>27</sup>

« Offrir une relation d'attachement dans l'intimité de sa famille et être inclus dans un cadre institutionnel professionnalisé » : telle est bien, pour Vincent Ramon, la « dualité contradictoire » sur laquelle repose le métier d'assistant familial. Une dualité qui expose les assistants familiaux à un droit de regard de l'institution sur leur vie personnelle. Cela ne va pas sans tiraillements avec l'équipe référente du placement.

En lien avec ce que nous avons évoqué dans le processus collectif de professionnalisation

L'un des enjeux du travail social à domicile est la reconnaissance que l'on accorde à ses acteurs – et celle-ci passe par une professionnalisation qui suppose qu'il y ait formation et diplôme.

---

<sup>27</sup> Lien Social (2013), Assistante familiale : le métier « impossible » ? n° 1116, 5 septembre, 10-17.

## Bibliographie

Allières, G. (2008). Quelle reconnaissance pour le conjoint de l'assistante familiale ? *Actualités sociales hebdomadaires*, n°2563 , 20 juin.

Cambon, L. (2013). La professionnalisation des assistants familiaux. Editions ESF, 157p.

Champy, F. (2011) Pourquoi il faut défendre l'autonomie professionnelle et comment in Mas, B.Pierru, F et alii. L'hôpital en réanimation. Editions du Croquant, 259-268.

Champy, F. (2009). *La sociologie des professions*. PUF, Quadrige, 229 p.

Chauvigné, C. (2010). « Les référentiels en formation. Des normes en confrontation », Recherche et formation, n° 64, p. 77-90.

Djaoui, E. (2012). Le paradoxe du métier d'assistante maternelle : quand l'intime devient espace et instrument professionnels, *VST - Vie sociale et traitements*, n° 116, 4, p. 31-39.

Djaoui, E. (2011). Intervention au domicile : gestion sociale de l'intime », Dialogue, 2 , n° 192, p. 7-18.

Djaoui, E. (2008). Intervenir au domicile. Editions EHESP, 2° édition,

EMPAN (2010). Accueil familial et enfance, n° 80, 2010/4

Euillet, S. (2012). Vers une professionnalisation personnelle des assistants familiaux, *VST - Vie sociale et traitements*, n° 116, 4, p. 59-65.

Euillet, S. Zaouche-Gaudron, C. Ricaud-Droisy, H. (2007). L'identité professionnelle des assistants familiaux Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation), [http://www.congresintaref.org/actes\\_pdf/AREF2007\\_Severine\\_EUILLET\\_249.pdf](http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Severine_EUILLET_249.pdf)

Euillet, S. (2011). La question de l'argent dans l'accueil familial in Zaouche Gaudron, C. (Dir). *Précarités et éducation familiale*, Toulouse, Erès, pp 170-176.

Euillet, S. (2010). La professionnalisation des assistants familiaux : un processus aux enjeux relationnels multiples. Empan, n° 80, 4, 77-82.

Granier, O. et al. (2012). Former des assistants familiaux, *VST - Vie sociale et traitements*, n° 116, 4, p. 40-44.

Hefter, C. (2012). La question du genre, continent noir du travail social. *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2788, 21 décembre, pp. 20-23.

Hefter, C (2010). Enfants en difficulté - Assistant familial : une profession comme une autre ? *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2687, 17 décembre, pp. 30-33

Hochschild, A.-R. (2009) . « Marchés, significations et émotions, "Louez une maman" et autres services à la personne », dans I. Berrebi-Hoffmann (sous la direction de), *Politiques de l'intime*, Paris, La Découverte.

Martins, E. (2011). Le rôle de paternité sociale du conjoint de l'assistante familiale in Zaouche Gaudron, C. (Dir). *Précarités et éducation familiale*, Toulouse, Erès, pp 185-190.

Martins, E. (2011). La place du conjoint de l'assistante familiale en accueil familial. *Empan*, 2011/1 n° 81, p. 127-132.

Martins, E. (2010). *Parentalité sociale et suppléance familiale. Le rôle du conjoint de l'assistante familiale dans les équipes de placement familial*. Paris, L'Harmattan, Collection *Savoir et formation*. 212 p.

Martins, E. (2009). La participation des conjoints d'assistantes familiales au suivi institutionnel des jeunes accueillis. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 2, n° 26, p. 35-53.

Mundweiler-Le Navéaux O. (2012). Entre sphère professionnelle, sphère familiale et sphère intime : les assistants familiaux *VST - Vie sociale et traitements*, n° 116, 4, p. 45-54.

Mundweiler-Le Navéaux O. (2011). Assistant familial. Editions Vuibert, 244 p.

Olivier, A. Weil, C. (2011). Mixité et pratiques professionnelles : l'arrivée d'hommes dans la profession d'assistants familiaux. *Diversité : ville école intégration*, n° 165, juillet, 48-52.

Olivier, A. (Dir) (2010). Sexe, genre et travail social. L'Harmattan, 192 p.

ONED (2013). Famille, parenté, parentalité et protection de l'enfance. Quelle parentalité partagée dans le placement ? Témoignages et analyses de professionnels, Septembre, 136p.

Piraud-Rouet, C. ( 2013). Assistante familiale : le métier « impossible » ? *Lien Social* , n° 1116, 5 septembre, 10-17.

Vie sociale et traitements (VST). (2012). Faire social à domicile, n° 116, 4.

Weil, C (2010) (Dir). Les assistants familiaux - De la formation à la professionnalisation. L'harmattan, 170 p.



# CONCLUSION

Pour conclure cette présentation des actes de la journée d'études du 15 novembre 2013 que peut on retenir ?

Tout d'abord on peut saluer la mobilisation des professionnels et de leurs institutions pour faire de cette journée une réussite quant à la participation. En effet plus de 150 personnes étaient présentes. Si les assistants familiaux étaient en majorité, d'autres acteurs du placement familial étaient présents ( travailleurs sociaux,, psychologues, responsables administratifs et directions. De plus les personnes présentes ne provenaient pas exclusivement de la Champagne-Ardenne . On peut souligner la présence de professionnels en provenance de la Picardie, de la Lorraine, de l'Ile de France ....

Au delà de son inscription le public a fait preuve d'une belle écoute, d'une présence effective jusqu'à la fin et une participation animée aux échanges. Ce type de journée s'inscrit donc dans une démarche de professionnalisation bien engagée!

Quels sont les éléments de réponse qui peuvent être apportés à la question qui structurerait cette journée : en quoi le processus de professionnalisation, accéléré par la réforme de 2005, contribue, ou non à la création, d'une nouvelle profession sociale ?

La création du DEAF, en 2005, n'a pas suffi pour que les assistants familiaux deviennent une nouvelle profession sociale. A cela plusieurs raisons : son statut « facultatif » quant à son obtention ne facilite pas les choses, même si dans d'autres professions éducatives on observe de longue la présence de « faisant fonction ». La création de référentiels, base de la préparation du diplôme ne constitue qu'une des facettes de la professionnalisation . Nous avons tenté de le montrer. D'autres dimensions sont nécessaires. C'est d'abord la formation continue, qui est loin d'être mise en œuvre par tous les employeurs. Lorsqu'elle est possible elle peut permettre d'accroître la professionnalité des assistants maternels. Plusieurs interventions l'ont montré. C'est ensuite la professionnalisation collective au sein d'un service. En effet ce vieux métier transformé en profession sociale n'est pas encore, dans la pratique , intégré dans les équipes déjà en place des travailleurs sociaux estampillés comme tels. Nous ne sommes pas les seuls à le dire. Le rapport d'évaluation de la loi du 27 juin 2005 relève les domaines dans lesquels la loi tarde à s'appliquer : *« l'intégration des assistants familiaux au sein des équipes est loin d'être acquise ; l'absence regrettée d'accompagnement professionnel des assistants familiaux après leur agrément ; L'existence encore trop rare de projet de service de l'aide sociale à l'enfance »* (DGCS, 2012).

Un autre aspect concerne la question de l'identité et de la reconnaissance. Avant de faire partie d'une équipe de travailleurs sociaux, il faut déjà que les assistants familiaux se sentent appartenir à une équipe professionnelle et se créent une identité professionnelle. Lors de l'enquête sur le travail en équipe les nouvelles parlaient en disant je et les anciennes en disant nous. Les premières attendaient une aide du travailleur social suivi de placement et les anciennes souhaitaient

juste qu'on leur demande leur avis, elles souhaitaient travailler de concert, elles souhaitaient être reconnues, en tant que professionnelles de l'accueil familial. De là il serait possible de se mettre autour d'une table pour créer ensemble de nouvelles pratiques de concertation, de coopération, d'accordage... un beau thème pour une prochaine journée d'étude.

Cette journée s'inscrivait également dans le cadre de la recherche , via le PREFAS. Une grande marge de progression demeure. Récemment un rapport de l'IGAS soulignait le fait « *les données statistiques et les études relatives au placement familial sont dispersées et insuffisantes ; quant à la recherche en sciences sociales sur la protection de l'enfance et notamment sur les enjeux du placement familial, elle demeure très fragile* » (IGAS, 2013).

Plusieurs pistes sont possibles. La connaissance des assistants familiaux du point de vue de leurs caractéristiques sociodémographiques, socioprofessionnelles, du point de vue de leurs parcours, de leurs trajectoires et de leurs motivations est à poursuivre dans le temps et à étendre pour avoir des points de comparaison avec d'autres régions. Ce travail pourrait aussi servir de base, en lien avec les employeurs, à l'analyse des stratégies de recrutement les plus adaptées.

La question des hommes, évoquée ici, mérite également d'être approfondie pour observer comment peut se transformer le métier s'il devient un métier de couple, si, chacun est agréé pour trois enfants....

Là encore notre réflexion n'est pas isolée. L'ONED vient de lancer pour 2014 un appel d'offres de recherche dont le thème est : Familles d'accueil, familles d'origine et enfants dans l'accueil familial. Trois thèmes parmi d'autres :

- « *Il s'agit, en premier lieu, de chercher à avoir une meilleure connaissance sociodémographique des publics concernés (profils et problématiques des enfants confiés, profils des assistants familiaux et des familles d'accueil) et des processus d'accès à la profession (motifs d'entrée dans la profession, procédures d'agrément et de recrutement, formations).* »
- *Quels types de collaboration les assistants familiaux établissent-ils avec les référents des enfants qui leur sont confiés ?*
- *Quel est le rôle des conjoints dans l'accueil des enfants ? Quelle est la place des enfants de la famille d'accueil ? Quels types de liens se créent entre les différents membres de la famille d'accueil, les enfants confiés et leurs propres familles, et quels en sont les effets sur le moyen et long terme, positifs ou négatifs ? »*

Ces questions et les réponses qui pourront y être apportées nous donneront sans doute l'occasion de nous réunir de nouveau.

Roseline FOUARGE, Marc FOURDRIGNIER

## Liste des sigles utilisés

|          |                                                                                                  |
|----------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|
| A F      | Assistant Familial                                                                               |
| ANPASE   | Association nationale des personnels de l'action sociale en faveur de l'enfance et de la famille |
| ASE      | Aide Sociale à l'Enfance                                                                         |
| ASFAM    | Assistant Familial                                                                               |
| B.O.     | Bulletin Officiel                                                                                |
| CASF     | Code de l'Action Sociale et des Familles                                                         |
| CDD      | Contrat à Durée Déterminée                                                                       |
| CDI      | Contrat à Durée Indéterminée                                                                     |
| CEREP    | Centre d'Etude et de Recherche sur les Emplois et la Professionnalisation                        |
| D.C.     | Domaine de Compétences                                                                           |
| D.E.A.F. | Diplôme d'Etat d'Assistant Familial                                                              |
| D.G.C.S. | Direction Générale de la Cohésion Sociale                                                        |
| ETSUP    | Ecole Supérieure de Travail Social                                                               |
| FNAF     | Fédération Nationale des Assistants Familiaux                                                    |
| IGAS     | Inspection Générale des Affaires Sociales                                                        |
| INSEE    | Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques                                     |
| J.O.     | Journal Officiel                                                                                 |
| O.N.E.D. | Observatoire National de l'Enfance en Danger                                                     |
| PREFAS   | Pôle Recherche Formation Action Sociale                                                          |
| UFNAFAAM | Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles     |
| URCA     | Université Reims Champagne Ardenne                                                               |

## Présentation des auteurs

**Claire CARBON** est thérapeute Familiale et de couple, formatrice en approche systémique.

**Roseline FOUARGE** est formatrice à l'IRTS de Champagne Ardenne. Depuis 8 ans, responsable de la formation initiale et continue des assistants familiaux.

**Catherine FOURDRIGNIER** est formatrice IRTS Champagne Ardenne et Art-thérapeute.

**Marc FOURDRIGNIER** est sociologue, maître de conférences au CEREP (Centre d'Etudes et de Recherche sur les Emplois et la Professionnalisation, Université de Reims Champagne-Ardenne. Responsable scientifique du PREFAS Champagne-Ardenne.

**Odile KHELIFA** est formatrice-superviseure et thérapeute de couple et de famille. Elle intervient depuis plusieurs années dans les formations des assistants familiaux, formation initiale au DEAF et formations continues, à l'IRTS de Champagne-Ardenne, à Reims.

**Olivia MUNDWEILER LE NAVEAUX** est responsable de formations à l'Institut de Formation Sociale des Yvelines situé à Versailles. Chargée notamment de la conception et de la mise en œuvre de la formation des assistants familiaux depuis 12 ans.

**Camille ROZOY** est psychologue clinicienne, psychothérapeute dans un IME et animatrice de groupes de parole pour SOS-Amitié. Depuis 2005, elle est également formatrice dans l'équipe de Roseline Fouarge à l'IRTS de Reims, et participe à la création et à l'élaboration des formations initiale et continue des assistants familiaux.

**Claire WEIL** est responsable du Pôle Enfance à l'Ecole Supérieure de Travail Social ( ETSUP) située à Paris 14ème.

## Pour aller plus loin

### 1. Ouvrages, articles, rapports.

ALLARD, C. (2013). L'affectif et la protection de l'enfance. Editions ESF, 139p.

BARUS-MICHEL, J. (2013). L'énergie du paradoxe. Desclée de Brouwer, coll. l'époque en débat, 217 p.

CAMBON, L. (2013). La professionnalisation des assistants familiaux. Editions ESF, 157p.

CAUCHE, P. (2013). Souvenirs et itinéraire d'un gosse de la DDASS . Etre et avoir été... L'Harmattan, 174 p.

Direction générale de la cohésion sociale (2012). Evaluation de la mise en œuvre de la loi du 27 juin 2005 relative aux assistants maternels et aux assistants familiaux. Rapport, Ministère des affaires sociales et de la santé, Ministère délégué chargé de la famille, août , 220 p.

DJAOUI, E. (2008). Intervenir au domicile. Editions EHESP, 2<sup>e</sup> édition,

EMPAN (2010). Accueil familial et enfance, n° 80, 2010/4

EUILLET, S. (2012). Vers une professionnalisation personnelle des assistants familiaux », *VST - Vie sociale et traitements*, 4 , n° 116, p. 59-65.

EUILLET, S. (2010). La professionnalisation des assistants familiaux : un processus aux enjeux relationnels multiples. *Empan*, n° 80, 4, 77-82.

EUILLET, S. ZAUCHE-GAUDRON, C. RICAUD-DROISY, H. (2007). L'identité professionnelle des assistants familiaux Congrès international AREF 2007 (Actualité de la Recherche en Education et en Formation), [http://www.congresintaref.org/actes\\_pdf/AREF2007\\_Severine\\_EUILLET\\_249.pdf](http://www.congresintaref.org/actes_pdf/AREF2007_Severine_EUILLET_249.pdf)

FOURDRIGNIER, M. (2000). Les métiers du domicile in CHOPART, JN. Les mutations du travail social, Dunod, 111-123.

FOURDRIGNIER, M. (1999). Anthropologie du placement et du déplacement des adolescents in LAMOUREUX, N. MARTINEZ, MC. (Dir). Adolescence et suppléance familiale : les promesses d'une vendange tardive, actes des journées d'études des 26 et 27 novembre 1998, 27-33.

GABEL M., LAMOUR M., MANCIAUX M., (2005). La protection de l'enfance. Editions Fleurus, 428p.

IGAS (2013). Mission d'enquête sur le placement familial au titre de l'aide sociale à l'enfance . RM2013-018P, mars, 138 p.

LAMOUREUX, N. MARTINEZ, MC. (Dir). (1999). Adolescence et suppléance familiale : les promesses d'une vendange tardive, actes des journées d'études des 26 et 27 novembre 1998, CERASQ, IRTS Champagne-Ardenne, 118 p.

LAMOUREUX, N. (Dir). (1997). Les moissons de l'accueil familial, actes des journées d'études des 5 et 6 décembre 1996, CERASQ, IRTS Champagne-Ardenne, 133 p.

MUNDWEILER-LE NAVEAUX, O. (2012). Entre sphère professionnelle, sphère familiale et sphère intime : les assistants familiaux », *VST - Vie sociale et traitements*, 4 n° 116, p. 45-54.

MUNDWEILER-LE NAVEAUX, O. (2011). Assistant familial. Editions Vuibert, 244 p.

OLIVIER, A. WEIL, C.(2011). Mixité et pratiques professionnelles : l'arrivée d'hommes dans la profession d'assistants familiaux. *Diversité : ville école intégration*, n° 165, juillet .

ROUYER, C. ( 2010). Tu viens avec moi ? L'harmattan , 232 p.

RYGAARD, N. P. (2005). L'enfant abandonné. Editions de boeck. 271p.

VERDU, C. (2011). L'accueil familial, côté cour, côté jardin. Editions Dunod, 151p.

VST - Vie sociale et traitements (2012). Faire social à domicile.

WEIL,C (2012) (Dir). L'accueil familial dans tous ses états. L'harmattan, 186 p.

WEIL,C (2010) (Dir). Les assistants familiaux - De la formation à la professionnalisation. L'harmattan, 170 p.

## 2. Sites internet

|                                                                                   |                                                                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Association Nationale des Placements Familiaux (ANPF)                             | <a href="http://www.anpf-asso.org/">http://www.anpf-asso.org/</a>                                                                                                                                       |
| Centre d'Etude et de Recherche sur les Emplois et la Professionnalisation (CEREP) | <a href="http://www.univ-reims.fr/site/laboratoire-labellise/cerep/cerep-actualites,12217,21937.html?">http://www.univ-reims.fr/site/laboratoire-labellise/cerep/cerep-actualites,12217,21937.html?</a> |
| Fédération nationale des Assistants Familiaux (FNAF)                              | <a href="http://www.fnaf.fr/">http://www.fnaf.fr/</a>                                                                                                                                                   |
| IRTS Champagne-Ardenne                                                            | <a href="http://www.irtsca.fr/">http://www.irtsca.fr/</a>                                                                                                                                               |
| Observatoire Nationale de l'Enfance en Danger (ONED)                              | <a href="http://oned.gouv.fr/">http://oned.gouv.fr/</a>                                                                                                                                                 |
| PREFAS Champagne-Ardenne                                                          | <a href="http://www.prefasca.fr/">http://www.prefasca.fr/</a>                                                                                                                                           |

|                                                                                                               |                                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Union Fédérative Nationale des<br>Associations de Familles d'Accueil et<br>Assistantes Maternelles (UFNAFAAM) | <a href="http://www.ufnafaam.fr/">http://www.ufnafaam.fr/</a> |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|